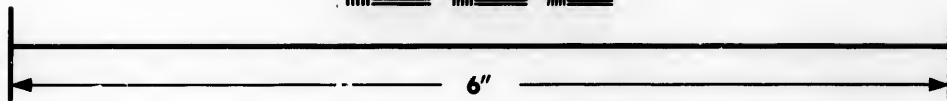
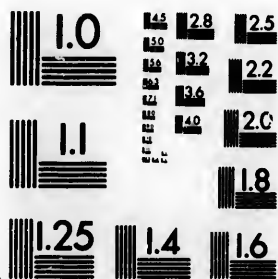


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Only edition available/
Seule édition disponible

Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

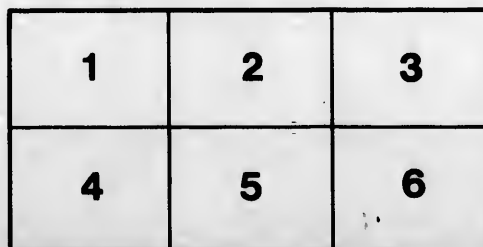
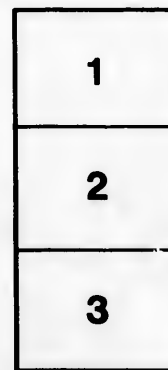
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

L I

D'U

UN

*Au su,
surv*

Toucha

=

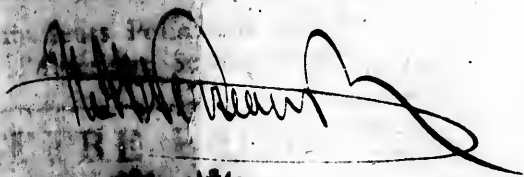
LETTRES D'UN FRANÇOIS

A

UN HOLLANDOIS,

*Au sujet des DIFFERENDS
survenus entre la France & la
Grande-Bretagne,*

Touchant leurs Possessions respectives dans
l'Amérique Septentrionale.

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is highly decorative and difficult to decipher.

M D C C L V.

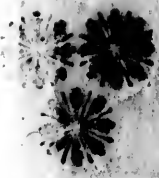
LETTERS

DEPT. OF JUSTICE

des DIF
Général

l'Amirauté
Séparément leurs Possessions

[Handwritten signature]



RECORDED

INDEXED



L

D

Au
su

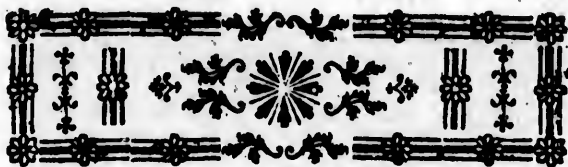
Touca

LE

Tros

M

Si
tre de
quefo



LETTRES
D'UN FRANÇOIS

A

UN HOLLANDOIS,

*Au sujet des DIFFERENDS
survenus entre la France & la
Grande-Bretagne,*

Touchant leurs Possessions respectives dans
l'Amérique Septentrionale.

LETTRE PREMIERE.

Tros Tyriusve mihi nullo discrimine agetur.
VIRG.

MONSIEUR,

Si les différends qui s'élevent entre des particuliers, deviennent quelquefois assez intéressans pour exciter

A ij

4 *Lettres d'un François*

la curiosité du public , vous pouvez croire qu'elle est encore plus puissamment réveillée par ceux qui divisent les Nations entieres. Dans ces secousses que les querelles des Rois & des Grands donnent aux Empires , le sort des particuliers se trouve intéressé , leur fortune demeure flottante parmi cette diversité infinie d'événemens qui changent la face des Etats. Deux puissantes Nations , la France & l'Angleterre, sont prêtes à balancer les hazards d'une guerre longue , cruelle & féconde en crimes , pour soutenir leurs prétentions réciproques sur les limites de leurs possessions dans l'Amérique Septentrionale. Toute l'Europe a les yeux ouverts sur ce grand événement ; & il est à craindre qu'elle-même ne soit ébranlée par le choc de deux Puissances, dont chacune met tant de degrés de force dans sa balance. La même fatalité qui les rendit voisins dans l'ancien Monde , s'est plu à les rapprocher encore dans le nouveau , pour les mettre sans cesse aux prises l'une contre l'autre , & tenir en haleine cette haine immortelle

qui l
triste
céléb
catic

Les fl
Jama

L
tout
niqu
leur
relle
toute
disco
c'est
bien
son a
à cel
Cett
le dre
hain
vici
celle
che
enter
sonne
mais
vu qu

à un Hollandois.

5

qui les a toujours divisées. Il est bien triste que ces deux vers d'un Poëte célèbre soient si vrais dans leur application à ces deux Nations :

*Les flambeaux de la Haine entre nous allumés
Jamais des mains du tems ne seront consumés.*

Les François & les Anglois , partout répandus , ont partout communiqué à ce qui les approche , la chaleur de leurs mouvemens. Leurs querelles sont devenues l'entretien de toute l'Europe ; & comme dans les discours relatifs aux affaires présentes c'est la passion qui parle , vous jugez bien , Mr , qu'on donne toujours raison à la Nation qu'on aime , & tort à celle qu'on se croit obligé de haïr. Cette maniere de décider , qui règle le droit des Nations sur l'amour ou la haine qu'on leur porte , quoique très-vicieuse en elle-même , est cependant celle qui se trouve le plus dans la bouche de nos politiques de Caffés. J'ai entendu jusqu'ici bien des gens raisonner sur les contestations présentes ; mais dans tous leurs discours je n'ai vu que la forte envie qu'ils avoient ,

A iij

que le parti qu'ils ont épousé, et le bon droit de son côté, & non les raisons qui le prouvent.

L'Anglois à été l'agresseur par ses écrits ainsi que par ses armes. Une foule d'écrits, sortis de la presse de Londres, ont été semés dans le public, pour appuyer les prétentions de la Nation Angloise. Si la violence du style caractérise l'éloquence, on peut dire qu'elle ne parut jamais avec plus d'éclat que dans les écrits faits par les Anglois, au sujet des limites de l'Acadie. Jamais, en effet, on investiva contre la France avec tant de véhémence, de chaleur & d'impétuosité. Il semble même que les Anglois aient oublié tous les égards, que la haine pour une Nation, quelque violente qu'on la suppose, n'autorise jamais à violer.

Pendant que Londres se remplissoit d'écrits, qui de-là comme de leur centre, alloient réveiller dans le reste de la Nation cette haine qui lui est si naturelle contre la France, Paris n'opposoit à tant de Philippiques mordantes qu'un silence, que bien des per-

sonnes
impuis
Ce qu
c'est
moins
impétu
rivaux
des T
doiver
Franç
en ma
le soin
de for
Natio
royen
de la
perme
se, &
lui on
expre
papie
parle
des M
évène
chose
c'est-
guère
que l

sonnes ont pris pour un aveu de son impuissance à soutenir ses prétentions. Ce que les gens sensés en ont conclu, c'est que la haine des François est moins ardente, moins active, moins impétueuse, que celle de leurs fiers rivaux. D'ailleurs tranquilles sur la foi des Traités, devant qui les Nations doivent baisser un front docile, les François laissent à ceux qui tiennent en main les rênes du gouvernement, le soin de défendre par des écrits pleins de force & de dignité les droits de la Nation. Mais en Angleterre tout citoyen est politique né : c'est une suite de la nature du gouvernement, qui permet à chacun de dire ce qu'il pense, & d'écrire tout ce que les Loix ne lui ont pas défendu de dire ou d'écrire expressément. Londres est inondé de papiers publics, où le premier venu parle de politique, pèse les intérêts des Nations, s'amuse à calculer des événemens, qui, vû la nature des choses & le caprice de la fortune, c'est-à-dire, des hommes, ne sont guères soumis au calcul. Ces papiers que l'Etat ne permet, que parce qu'il

est nécessaire que les particuliers raisonnent, mais qu'il méprise comme les productions informes de gens, qui n'ont, pour la plupart, d'autre talent pour écrire : que la licence de le faire, sont les mémoires d'après lesquels bien des personnes ont décidé que les François donnent atteinte au Traité d'Utrecht. Il est certainement indifférent au Gouvernement Anglois, que les particuliers raisonnent bien ou mal ; il suffit qu'ils raisonnent : de-là sort la liberté qui garantit les effets de ces mauvais raisonnemens : mais il ne l'est pas également pour tout honnête homme qui aime la Vérité, d'être entraîné par les mauvais raisonnemens de ces particuliers dans des erreurs, qui taxent d'infidélité à ses engagements, la Nation même qui les respecte davantage.

Quoique je n'eusse encore rien lu en faveur de la Pratique, je tenois cependant à elle par cette raison bien capable de balancer dans mon esprit toutes celles que j'avois lues dans les Ouvrages Anglois. Quoi, me disois-je à moi-même, la France, toujours sage

dan
pou
le d
infé
d'en
des
nen
don
gine
min
Car
tion
t-ell
bles
plus
de f
les j
que
l'Oh
stilit
time
ce a
la f
Mr,
que
ce
con
puis

dans ses démarches, & si renommée pour sa politique, auroit-elle formé le dessein avec des forces maritimes si inférieures à celles de l'Angleterre, d'envahir en Amérique sur sa rivale des possessions qui ne lui appartiennent pas? La France connoît-elle donc si peu l'Angleterre, pour s'imaginer qu'elle pourra impunément diminuer le commerce de cette nouvelle Carthage, en resserrant sa domination dans le nouveau Monde? Ignore-t-elle enfin, cette France, que c'est blesser l'Angleterre dans l'endroit le plus sensible & le plus délicat, que de fermer les canaux que s'ouvre tous les jours son commerce? J'inférois de là que tous les combats de la France sur l'Ohio n'étoient point des actes d'hostilité, mais une défense juste & légitime de ses droits contre une Puissance ambitieuse qui fendoit les siens sur la force. Ce qui n'étoit pour moi, Mr, qu'une simple conjecture, tandis que j'ignorois les raisons que la France alléguoit pour sa défense, s'est converti pour moi en évidence, depuis que j'ai lu les mémoires des Com-

missaires des deux Nations. Le hazard a fait tomber entre mes mains un exemplaire de l'édition du Louvre, qui contient en 3 vol. in-4°, les Mémoires communiqués de part & d'autre, au sujet des limites de l'Acadie, & de l'Île de Ste Lucie, avec les pièces justificatives qui servent de fondement à ces Mémoires. J'y ai admiré une éloquence simple & noble, calme & tranquille, qui tire toute sa force des raisons qu'on y manie avec beaucoup de dextérité. Les tours artificieux, les invectives sanglantes, & tous ces grands mouvemens, que les esprits mélancoliques prennent quelquefois pour de l'éloquence, ne doivent point se trouver dans les écrits de ces hommes publics, qui sont les organes des Nations, dont ils défendent les droits & les intérêts politiques.

Vous concevez, Mr, que s'il y a de la foiblesse dans les Mémoires d'une des deux Nations, on ne sauroit en accuser la médiocrité d'esprit de ceux qui les ont travaillés. Il est naturel qu'une Nation, pour soutenir ses droits, choisisse des personnes du pre-

mier mériter. Cette foiblesse ne pourra donc être que l'effet d'un droit injuste, que l'intérêt politique aura voulu fortifier des raisons les plus spécieuses & les plus éblouissantes.

Quoique les Mémoires des deux Nations déploient ce que la raison a de plus fort, de plus persuasif & de plus insinuant ; quoiqu'ils offrent le combat de tous les talens de l'esprit & de toutes les ressources de l'éloquence, contre tous les talens de l'esprit & toutes les ressources de l'éloquence, cependant il a été nécessaire que le bon droit fit pencher la balance de son côté. Je crains bien, Mr, que votre prévention pour les Anglois ne m'accuse d'en avoir pour les François, si je vous dis que les François, du côté des raisons, ont autant de force & d'ascendant sur les Anglois, que vous prétendez que ceux-ci en ont sur les autres, du côté du nombre des vaisseaux. Un coup d'œil jetté sur les Mémoires des deux Nations me justifiera dans votre esprit, d'un reproche si peu mérité, & forcera tous les préjugés contraires. Je suis homme.

avant que d'être d'aucune nation ; & la raison qui doit servir de flambeau à tout homme dans ses raisonnemens , m'a appris à franchir les barrières imaginaires qui séparent les peuples , & à embrasser , à l'exemple de l'Être souverain qui les a créées , tout le genre humain dans ma bienveillance.

Pénétré de cette maxime du droit naturel , j'ai lu avec toute l'attention dont je suis capable , les Mémoires des deux Nations. J'ai osé tenir la balance entre des combattans si respectables. J'ai vu les bras s'élever ou s'abaisser en raison des poids dont ils étoient chargés. Après quelques légères oscillations , elle a penché du côté des François , & je me suis souvenu alors que je l'étois. Il m'a paru que les Commissaires François préviennent toutes les difficultés qu'on pouvoit leur faire ; qu'ils suivent pied à pied les Commissaires Anglois dans les vastes détours du labyrinthe où ils cherchent à les égarer ; qu'ils les ramènent constamment aux termes du Traité d'Utrecht ; que leur commentaire en est simple , clair & précis ;

que lo
tréda
entio
mites
esse G
eveli
es Pa
estés
Sur
que pr
Natio
que le
ur ses
es An
teurs
un suj
propo
brits à
te très
ne pro
grand
ces se
dans
& de
pand
heure
core
haine

que les Traités de S. Germain & de
Trédar ne sauroient appuyer les pré-
ventions Angloises sur la fixation des
limites de l'Acadie ; qu'ils font sans-
cesse sortir de la poussière où il est en-
evelé, le droit qu'ont les François sur
ces Pays qui leur sont aujourd'hui con-
cédés par les Anglois.

Sur le simple énoncé des raisons
que présentent les mémoires des deux
Nations, il n'y a personne, à moins
que le bandeau de la prévention ne soit
sur ses yeux, qui ne convienne que
les Anglois sont eux-mêmes les infra-
cteurs du Traité d'Utrecht. Mais est-ce
un sujet de se persuader qu'une telle
proposition n'effarouchera point les es-
prits ? Non ; c'en est un autre contrai-
te très-légitime de craindre, qu'elle
ne produise cette impression sur le plus
grand nombre. Ils subsistent encore
ces sentimens de jalousie, qu'alluma
dans toute l'Europe cet éclat de gloire
& de grandeur, que Louis XIV ré-
pandit sur son règne durant le cours
heureux de ses victoires. Elle vit en-
core au fond des cœurs ulcérés cette
haine implacable, dont les remplit

tous la persécution qui s'alluma dans
 la France contre les Réformés. Le
 tems n'a point encore miné, ni fait
 écrouler sous ses fondemens, ce fan-
 tôme de Monarchie Universelle, dont
 une adroite politique fut effrayer les
 Nations, au point de réunir toutes
 leurs forces contre la France. Nourris
 dans une vieille haine contre la France,
 qui semble avoir pris de nouvelles for-
 ces avec le tems qui auroit dû l'affoi-
 blir; combien d'esprits, Mr, se ferme-
 ront aux raisons qui assûrent aux Fran-
 çois leurs droits, par cela seul qu'elles
 leur seront favorables? Il n'y a que
 des têtes de la meilleure trempe, qui
 puissent aller à travers les préven-
 tions injustes de la haine, jusqu'à la
 Vérité même; & ces têtes-là sont,
 vous le savez, extrêmement rares.

La Religion pour les uns, l'ambi-
 tion pour les autres, semblent avoir
 été, dans tous les tems, le moment
 critique du bon sens & de la probité
 d'une infinité de personnes, qui n'ont
 eu autrefois, & n'auront encore au-
 jourd'hui, d'autre raison pour con-
 damner les François comme perturba-

ma dans leurs du repos public, & violateurs
nés. Les Traités, sinon qu'ils pensent dif-
, ni fait éremment qu'elles, en fait de Reli-
ce fan- sion, ou qu'ils travaillent constam-
lle, dont ment à effectuer leur projet de la
trayer les Monarchie Univervelle. Il est vrai
r toutes que les François sont Catholiques-
Nourris Romains : mais qu'a de commun leur
a France, Religion avec les différends survenus
elles for- entr'eux & les Anglois, au sujet des
û l'affoi- limites de l'Acadie ? Fussent-ils cent
e ferme- fois plus hérétiques, que ne le croyent-
ux Fran- es Protestans, le droit des Anglois
qu'elles n'en seroit pas pour cela mieux établi-
y a que vis-à-vis d'eux.

pe, qui Pour juger ici sainement de quel
préven- côté est le véritable droit, il faut, Mr,
squ'à la être capable de dire ou d'entendre
t sont, dire sans adoucissement, que les An-
ares. glois sont d'injustes agresseurs, s'il
l'ambi- est vrai qu'ils le soient ; il faut avoir
nt avoir la hardiesse de croire que les François
noment peuvent valoir les Anglois ; il faut
probité pouvoir digérer qu'on les compare les
ni n'ont uns aux autres, grand & prodigieux
pre au- effort de raison ! A en croire certaines
r con- personnes, qui n'aiment tant les An-
turba- glois que parce qu'elles haïssent extrê-

mément les François ; les Anglois sont païtris d'un autre limon que le reste des Mortels : ce sont des demi-Dieux, il est bien étonnant que l'amour-propre n'ait pas sauvé l'indécence d'un raisonnement si ridicule à ce tas de personnes , qui en font le bruyant écho.

On a répété dans mille Ecrits divers, que la France , à l'ombre des jaloufies qu'elle sema autrefois contre la Maison d'Autriche, étoit enfin parvenue à établir sa propre grandeur sur les débris de celle de sa rivale ; qu'après l'avoir arrêtée dans ses projets ambitieux , elle s'étoit mise elle-même à sa place ; qu'à son exemple elle avoit formé & conduit le projet d'une Monarchie Universelle. Je n'examine point ce qu'il peut y avoir de vrai dans une accusation , à laquelle les craintes qu'inspiroit alors la trop grande puissance de Louis XIV donnerent peut-être naissance plutôt que des raisons justes & légitimes. Mais les raisons qu'on fit alors valoir contre la France , comme tendant à donner la loi à toute l'Europe , ne pour-

roien
préfe
cond
roit-e
sies q
la Fr
domin
tant c
sur sa
a fon
Franc
mir l
de plu
gle ; c
où sa
veille
un jou
comp
de la
de di
fera t
sans l
faillie
trouve
Anglo
ne les
du mo
gage.

lois font
le reste
-Dieux.
our-pro-
ce d'un
tas de
bruyant

crits di-
e des ja-
s contre
nfin par-
grandeur
rivale ;
ses pro-
ise elle-
exemple
le projet

Je n'e-
avoir de
laquelle
la trop
IV don-
tôt que
es. Mais
oir con-
t à don-
ne pour-

roient-elles point avoir, dans le tems présent, une juste application à la conduite de l'Angleterre ? Ne pourroit-elle point, à l'ombre des jalousies qu'elle a semées à son tour contre la France, aspirer elle-même à cette domination universelle, dont elle a tant de fois rejeté le projet ambitieux sur sa rivale ? Forte de la haine qu'elle a fomentée chez ses Alliés contre la France, ne pourroit-elle point endormir leurs intérêts politiques, épaissir de plus en plus le voile qui les aveugle ; creuser sous leurs pas l'abîme, où sa sourde ambition, s'ils ne se réveillent bientôt, pourra les précipiter un jour ? A Dieu ne plaise que s'accomplisse la prophétie d'un Ministre de la Reine Anne, qui avoit coutume de dire : *un tems viendra, où l'on n'osera tirer en Europe un coup de canon, sans la permission de l'Angleterre.* Les saillies d'une tyrannie naissante ne se trouvent que trop dans la bouche des Anglois. Si l'étendue de leur pouvoir ne les a pas rendu encore des tyrans, du moins ils en affectent déjà le langage.

Si les François n'avoient pour eux que leur bon droit, & que les Anglois ne violassent qu'à leur égard le droit sacré des Gens, je doute, Mr, que leurs raisons, toutes solides qu'elles paroissent, produisissent l'effet qu'elles doivent naturellement produire, & qu'elles fussent capables de balancer les raisons toujours plus fortes, qu'oppose souvent à la justice l'intérêt politique. Mais l'injustice des Anglois se fait sentir à d'autres qu'aux François. J'ai surpris dans mille occasions les plaintes, qui échappent à plusieurs Négocians Hollandois, à travers cette prédilection marquée qu'ils ont pour l'Angleterre. Vous-même, Mr, combien de fois n'avez-vous pas accusé d'injustice leurs loix, qui sont si rigides à l'égard du Commerce & de la Navigation qu'on fait chez eux, qu'ils semblent ne négocier avec les Hollandois leurs plus intimes Alliés, que comme ils feroient avec des ennemis ! Je me flatte que cette raison, tirée de l'intérêt national, vous ouvrira les yeux ainsi qu'à plusieurs de vos compatriotes, sur la force de celles dont

es Co
Méme
Comm
ue j'a
nent
ientô
monde
même
e ne
s affe
endue
r tout
abon
e laiss
oudro
Mais
ois n'c
oint d
oujour
Nati
ue de
leurs
ont pu
ue leu
ociate
Nati
omme
autres

es Commissaires François dans leurs Mémoires appuyent leur défense. Comme ces Mémoires, par l'édition que j'apprends qui s'en fait actuellement à Amsterdam, se trouveront bientôt entre les mains de tout le monde, vous verrez dans leur source même les raisons qu'ils contiennent. Je ne pourrois rien en détacher, sans les affoiblir. C'est dans toute leur étendue qu'il faut les lire, pour en sentir toute la force. D'ailleurs elles sont abondantes, si multipliées, qu'elles ne laissent rien à ajoûter à ceux qui voudroient le faire.

Mais ce que les Commissaires François n'ont point fait, ce qu'ils n'ont point dû faire, parce qu'il n'est pas toujours convenable de faire sentir à la Nation, avec qui l'on traite, l'étendue de ses injustices; ce qui donnera à leurs raisons une force qu'elles n'ont pû recevoir de la circonspection, que leur imposoit leur qualité de Négociateurs chargés des affaires de leur Nation; je le ferai avec vous, moi, comme simple particulier, qui n'a ici d'autres intérêts à ménager que ceux

de la Vérité. Je vous retracerai, Mr, une partie des injustices, dont les Anglois sont coupables à l'égard même de ceux auxquels ils semblent ne s'être liés que pour mieux les perdre ; je démasquerai le mystère de leur politique ; j'en percerai les sombres profondeurs ; je suivrai la trace de leurs pas dans les routes obliques qu'ils se sont frayées ; je porterai la lumière sur les ombres dans lesquelles ils enveloppent ce système d'élevation qu'ils n'ont jamais perdu de vue, auquel ils rapportent tout : Alliances, émotions populaires, Guerres étrangères ; j'exposerai les principes du droit arbitraire des Gens qu'ils se sont faits, & en conséquence desquels ils dirigent toutes leurs démarches ; je frapperai principalement sur cette Souveraineté des Mers, qu'ils s'arrogent, au mépris de la Nature, qui a voulu qu'elles demeuraissent toujours dans la Communauté primitive des choses. Ce tableau, dont certains faits éclatans formeront les principaux traits, vous indignera, Mr, contre une Nation à qui la force tient lieu de toute justice

ans ses procédés violens contre tous
ai, Mr, ceux qui travaillent à étendre les
les An- branches de leur Commerce. Peut-
d même tre temperera-t-il l'ardeur de ces
t ne s'é- hommes, qu'une impulsion machina-
rdre; je e, plutôt que la raison, a attachés
r politi- ux intérêts de l'Angleterre.

La France a-t-elle droit de faire la
Guerre, pour retenir les pays, que
se sont l'Angleterre prétend avoir été usurpés
e sur les ur elle, contre la foi du Traité d'U-
eloppent recht? Pour résoudre cette question,
n'ont ja- ne faut qu'être initié dans la Juris-
r rappor- rudence, & qu'être instruit des rai-
ns popu- sons que fait valoir chaque Nation
xposera- our sa défense, pour les accommoder
raire des ux principes de cette science. Les
n confé- Mémoires des Commissaires tant An-
t toutes- lois que François, sont les pièces du
i princi- grand Procès qui intrigue si fort au-
neté des- ourd'hui l'Europe. Ce que l'épée des
épris de- ouverains n'a pas encore décidé,
elles de- chaque particulier peut le faire par les
Commu- principes du Droit des Gens.

Ce ta- La France, quoiqu'autorisée à pren-
éclatans- re les armes pour venger ses droits
s, vous- blessés, peut-elle en bonne politique le
ation à- faire? A-t-elle des forces maritimes
e justice

suffisantes pour faire parler son droit. Cette question là , Mr, ne doit être résolue que par la Cour de Versailles, seule capable de connoître ses forces respectives , celles de ses ennemis , leurs ressources mutuelles dans les alliances qu'ils ont contractées. Il me conviendrait très-peu de peser dans une balance que les Politiques seuls ont droit de toucher , les forces des deux Nations. La suite des événemens nous apprendra de quel côté s'est trouvée la meilleure politique , la sagesse des entreprises les mieux concertées , le meilleur emploi des forces , les ressources les plus abondantes & les mieux ménagées , la plus grande capacité dans les opérations maritimes & militaires. Toutes ces choses sont encore cachées pour nous dans la nuit des tems. C'est aux événemens à les en tirer , & non aux conjectures frivoles de certains Politiques , qui du sombre réduit , où les retient leur obscurité , gouvernent l'Univers où ils meurent de faim , & deviennent toujours ce qui n'arrive jamais.

L
Et P
M
C
ancie
d'ave
les e
de l
entre
autre
& le
plus
ne la
parti
felle
toute
cette
Je su
che l
ont f
à le

LETTRE SECONDE.

Et penitus toto divisos orbe Britannos,
VIRG.

MONSIEUR,

Ce que le Poëte Latin a dit des anciens Bretons, qu'ils étoient divisés d'avec tout l'Univers par la mer qui les environne, est encore plus vrai de la division que la politique a mise entre les Bretons modernes & les autres Peuples. Plus on étudie le génie & le caractère de la Nation Angloise, plus il semble qu'on soit en droit de ne la point regarder comme faisant partie de cette République universelle, qui embrasse dans son sein toutes les Nations. Au lieu d'adopter cette maxime du vieillard de Terence : *Je suis homme ; & rien de ce qui touche l'humanité ne m'est étranger*, ils ont substitué celle-ci plus conforme à leur politique, *je suis Anglois ; &*

tout ce qui ne l'est pas est pour moi comme s'il n'existoit pas. Cette indifférence pour les autres Nations a naturellement fortifié leur attachement pour la leur ; & à force d'être de mauvais citoyens dans la République universelle , ils sont devenus d'excellens patriotes. Cette qualité sans-douce seroit bien plus louable , si elle n'endommageoit point par son excès l'affection que tout citoyen du Monde doit nourrir en soi pour les autres Nations , & qu'elle n'anéantît point la grandeur & l'énergie de ces sentimens nobles & généreux , qui dilatant le cœur y renferment tout le genre humain. Je voudrois que les Anglois se souvinssent qu'ils sont hommes , avant que de se souvenir qu'ils sont Anglois ; je voudrois qu'ils fissent céder à l'intérêt du Monde celui de leur nation. Elle n'est cette Nation dans l'Univers que ce qu'eux-mêmes en particulier sont dans son sein. Comme donc ils ne pourroient que haïr & détester tout particulier qui sacrifieroit à ses intérêts personnels ceux de toute sa Nation

Nat
exc
Nati
& d
aura
voile
ces
tren
mêm
de l
visio
La
les A
mens
s'ils
enve
pour
leur
en la
glois
force
des ch
C'
réuni
qui
plus ,
autre
ambi

Nation , ils doivent croire qu'ils exciteront contr'eux dans les autres Nations les mêmes sentimens de haine & d'indignation , après que le tems aura fait tomber de leurs yeux le voile qui les aveugle aujourd'hui sur ces sentimens intéressés qui concentrent l'Angleterre entiere dans elle-même , & mettent entr'elle & le reste de l'Univers comme un mur de division.

La Patrie est l'idole , à laquelle les Anglois sacrifient tous les sentimens que la voix de la nature ; s'ils pouvoient l'entendre , leur dicte envers leurs semblables. Leur amour pour elle les a dessechés jusques dans leur source. Moins cet amour leur en laisse pour ce qui n'est pas Anglois , plus il acquiert lui-même de force , & leur fait faire de grandes choses pour la Patrie.

C'est un beau spectacle de voir réunir tous les efforts d'une Nation , qui tendent à l'élever de plus en plus , & à lui donner sur toutes les autres une supériorité qui flate son ambition. Ce spectacle si beau , si

digne de l'homme, nous est donné par l'Angleterre. Oui, Mr, si l'on excepte peut-être les Romains, je ne crois pas qu'il y ait eu dans tout l'univers aucune Nation, où l'émulation, l'amour de la patrie, ayent fait pour elle tant & de si grandes choses. Tous les ressorts du Gouvernement y sont sans-cesse tendus. Tous les citoyens sont attentifs à maintenir contre les Puissances étrangères la fortune & la gloire de l'Etat. Tous les citoyens semblent occupés de la chose publique, chacun, suivant sa capacité; chaque jour enfante des Ouvrages sur toutes les matieres publiques. Combien d'artisans mêmes se sont élevés, à la qualité d'auteurs, à qui le zèle pour leur Nation a tenu lieu de génie, & leur a fait écrire, mal sans-doute, mais de bonnes choses sur les métiers qu'ils exercent avec intelligence! Prenez, Mr, la peine de relire l'excellent ouvrage qui a pour titre *Avantages & désavantages de la Grande-Bretagne*, &c; vous y trouverez une liste d'un grand nombre de citoyens, qu'enflamma

l'am
fière
men
festi
paga
C
pour
partic
olic
est ce
depuis
es m
tu Po
es ac
créés
u'elle
es &
ui son
e tous
nt les
end à
oint d
pèce
n tou
amour
y a pe
s larn
ur ell

donné
si l'on
, je ne
t l'uni-
lation,
ait pour
s. Tous
y sont
itoyens
ntre les
ne & la
itoyens
e publi-
apacité ;
ouvrages
bliques.
se sont
, à qui
enu lieu
re, mal
s choses
ent avec
la peine
e qui a
désavan-
ae, &c ;
n grand
nflamma

l'amour de la patrie, & qui sacrif-
fièrent leurs fortunes à l'encourage-
ment de l'Agriculture, à la per-
fection des Manufactures, à la pro-
pagation du Commerce.

C'est une histoire bien intéressante
pour l'humanité, que celles des actions
particulières ou l'amour du bien pu-
blic s'est peint. Cette histoire, Mr
est celle de l'Angleterre, sur-tout
depuis l'heureuse époque, où dans
les mers de sang elle noya l'idole
du Pouvoir despotique. Au récit de
ces actions, que la Nation a con-
sacrées tant de fois par ses éloges,
qu'elle a récompensées par des sta-
ues & d'autres monumens publics,
qui sont devenues l'entrerien éternel
de tous les particuliers, qui remplis-
sent les livres dans lesquels on ap-
prend à lire à la jeunesse ; il n'y a
point d'Anglois qui n'entre dans une
spèce de fureur, pour mériter à
son tour par des actions semblables
l'amour & l'estime de sa patrie ; il
n'y a point d'Anglois, qui ne verse
des larmes, lorsqu'il ne peut former
pour elle que des vœux impuissans.

Le renoncement à soi-même , qui est toujours une chose très-pénible , la préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre , qui n'est point distingué de l'amour des loix & de la patrie , sont , pour ainsi dire , le fond d'une ame Angloise. Ces qualités , en même tems qu'elles ont porté si loin la grandeur & la puissance de l'Angleterre , leur ont mérité chez les autres Nations une considération d'autant plus grande , qu'il est plus rare d'y trouver des citoyens aussi parfaitement dévoués aux intérêts publics. On s'est insensiblement accoutumé à n'envisager les Anglois que par ce côté brillant , & on n'a pas fait attention que ces vertus , auxquelles ils s'exercent , sont fatales à l'Univers. Ils ont fait au monde la même illusion que lui firent autrefois les anciens Romains : ils ont surpris son amour , son admiration pour des vertus qui lui raviront peut-être un jour sa liberté. Car enfin ce dévouement qu'ils jurent à leur patrie , & qui nous charme si fort en eux , n'est que la déclaration

d'un
les l
&
mer
pour
de l
vert
man
qui
réral
d'abo
fant
cache
toute
Le
aux :
peuve
tort.
damr
ces R
quéra
tous :
Rome
l'Hist
Rois
jugua
leur d
dre ?

d'une haine mortelle contre toutes les Nations, qu'ils voudroient asservir & rendre tributaires de leur commerce. Ils s'aiment trop eux-mêmes pour aimer les autres. Leur amour de la patrie me paroît moins une vertu, qu'un outrage fait à l'humanité. Croyez moi, Mr; cet esprit qui porte les Anglois au bien général de leur Nation, nous en avoit d'abord imposé. En l'approfondissant jusques dans ses replis les plus cachés, on y trouve le germe de toutes sortes d'injustices.

Les Anglois aiment à se comparer aux anciens Romains, autant qu'ils peuvent; & peut-être n'ont ils pas tort. Mais, en le faisant, ils se condamnent eux mêmes. Savent-ils que ces Romains, le premier peuple conquérant, fut aussi le plus injuste de tous? L'Histoire des conquêtes de Rome, qu'est-elle autre chose que l'Histoire de ses injustices envers les Rois & les Nations, qu'elle subjuga insensiblement, sous couleur de les protéger & de les défendre? L'équité avec laquelle cette

fière Maîtresse du Monde gouvernoit les peuples subjugués, n'effaçoit point l'injustice de ses conquêtes. La force qu'elle avoit, devoit être employée à conserver son bien, & non pas à usurper celui d'autrui. L'admiration que nous inspirent pour elles les conquêtes rapides, par lesquelles elle enchaîna sous ses loix tout l'univers, & qui depuis tant de siècles ont le droit d'en imposer à notre foible imagination, ne sauroit prescrire contre la raison qui les condamne, & qui ne voit en elles que d'illustres injustices.

On croit faire beaucoup, Mr, que de se dépouiller de cet intérêt personnel qui nous attache à nous-mêmes. L'on ne s' imagine pas, qu'il puisse y avoir de l'excès dans l'amour de la patrie, cette passion d'une espèce héroïque : mais on se trompe; poussé trop loin, l'amour de la patrie trouble par son excès toute l'économie des inclinations sociales par rapport aux autres Nations, qui ont droit à notre tendresse. La Religion même, cette autre passion

peut
roit
cont
ses
d'ex
de
la se
lorse
certa
conf
jama
son
be p
La r
& à
Nati
parti
rem
préj
conc
natio
Il
com
foug
ento
vent
justic
voir

gouver-
n'effa-
nquêtes.
voit être
rien, &
d'autrui.
ent pour
par les-
ses loix
uis tant
imposer
ne sau-
con qui
voit en

Mr, que
rét per-
ous-mê-
s, qu'il
l'amour
d'une
rompe;
a patrie
l'éco-
les par
s, qui
La Re-
passion

peut-être encore plus héroïque, se-
roit trop énergique en celui qu'une
contemplation immodérée des cho-
ses célestes, qu'une intempérance
d'extase refroidiroit sur les offices
de la vie civile & les devoirs de
la société. La vertu cesse d'être vertu,
lorsqu'elle n'est pas retenue dans de
certaines bornes. C'est en prenant
conseil de la raison, qui ne conseille
jamais les extrêmes, qu'elle reçoit
son véritable lustre, & qu'elle ne tom-
be point dans des excès dangereux.
La raison veut qu'on rende à sa patrie
& à la république universelle des
Nations, dont elle n'est qu'une petite
partie, tout ce qu'on leur doit, sans
remplir une de ces obligations au
préjudice d'une autre. Elle fait les
concilier entr'elles par une subordi-
nation sage & mesurée.

Il y a, Mr, dans la politique,
comme dans la religion, une certaine
fougue de zèle, & je ne sais quel
entousiasme, qui nous expose sou-
vent à commettre de grandes in-
justices. Les Anglois se vantent d'a-
voir sù s'en délivrer quant à la re-

ligion : mais il est bien déterminé qu'ils ne l'ont pas fait quant aux intérêts de la Nation. Ils se montrent aussi injustes dans les moyens qu'ils prennent pour élever leur Nation (permettez cette expression qui ne sera que trop justifiée dans la suite par des faits) qu'ils prétendent que les Catholiques le sont dans leur zèle pour étendre leur religion. Ils détruisent aussi volontiers par le fer tout ce qu'ils rencontrent dans leur chemin qui n'est pas Anglois , & qui s'oppose à leur commerce , que l'esprit d'intolérance & de fureur chez les Mahométants , détruit par le fer tout ce qui n'est pas Musulman.

Je me suis étonné bien des fois , Mr, de voir que les Anglois , qui craignent d'être injustes envers leur patrie , en ne sacrifiant point leurs intérêts publics , craignent si peu de l'être envers la patrie commune , dont ils réputent pour rien les intérêts. Comment est-il possible que des gens , qui ont des principes de vertu dans tout ce qui regarde leur Nation , les oublient si facilement ,

lorsq
Pe
inju
géné
être
ou
nom
publ
de la
& d
conf
d'ea
pub
son
est
crim
se
plu
du
peu
cha
ma
qu
di
su
su
fo
cl
u

lorsqu'il s'agit des autres Nations?

Peut-être s'imaginent-ils qu'une injustice, qui a pour objet l'intérêt général d'une Nation, cesse d'en être une, ou du moins qu'elle se perd ou même s'abolit dans le grand nombre de ceux qui s'en rendent coupables : à peu près comme une goutte de la teinture la plus noire s'éclipse & disparoît quand elle est mêlée & confondue dans une grande quantité d'eau. Mais 1° ni l'intérêt du bien public, ni le grand nombre de personnes ne peuvent légitimer ce qui est injuste en soi ; d'un autre côté le crime, à force de se répandre, ne se perd ni diminue ; il se multiplie plutôt qu'il ne se partage. Il en est du crime comme de la matière qu'on peut diviser à l'infini, mais dont chaque portion a toute l'essence de la matière, & renferme autant de parties qu'en avoit le tout, avant qu'on le divisât. Le crime & la peine qui le suit, sont un fardeau aussi pesant sur la tête de chaque individu d'une foule coupable, qu'ils le seroient sur chaque particulier, qui n'auroit pas un seul complice.

B v

Je vous ai entendu, Mr, déclamer une infinité de fois contre l'ambition de la France; & même je puis dire que ce préjugé, dont je n'ai pas le tems de détruire ici l'injustice, n'est pas une des moindres causes qui donnent tant d'activité à cette haine dont la plupart de vos compatriotes brûlent contre cette Monarchie. Ils se la représentent continuellement avec toutes ses forces, prête à tomber sur la Hollande, soit pour l'envahir ou la submerger sous les flots, que son industrie a égarés dans l'enceinte profonde d'une multitude de canaux. Il me semble que les vûes pacifiques & dépouillées d'ambition, dont Louis XV a donné une preuve bien éclatante à toute l'Europe, en ne gardant rien pour lui de ce qu'avoient conquis ses armées, devroient bien enchaîner la haine des ennemis naturels de la France, s'il est vrai qu'elle ne soit fondée que sur son ambition. Cette modération inouïe qu'on n'avoit pas attendue d'un Prince que la victoire avoit couronné tant de fois, & qui tant de fois comme l'Homere de Jupiter avoit envoyé

la re
un p
reco
de la
qui c
si ce
la Fr
à eff
de l'
qu'e
que
gloir
Ore
Bou
rieux
tiers
ce r
que
& q
nat
Mr
qu'e
tion
sup
blic
re,
lui
rou

la terreur parmi ses ennemis , devint un problème pour l'Europe , qui ne reconnut plus à ce trait la politique de la maison de Bourbon. Mais pour qui ce problème étoit-il inexplicable , si ce n'est pour ceux qui supposent à la France plus d'ambition qu'elle n'en a effectivement ; qui prennent pour de l'ambition les desseins vigoureux qu'elle exécute avec autant de force que de prudence , pour soutenir la gloire & la dignité de sa couronne ? Otez pour un moment à la maison de Bourbon tous ces sentimens ambitieux , qu'on ne lui prodigue si volontiers que parce qu'elle est une Puissance redoutable , & vous verrez alors que tout s'explique dans sa conduite , & qu'elle n'est point sortie de sa route naturelle. Quoique vous en disiez , Mr, il est plus naturel de se persuader qu'elle n'est pas dévorée d'une ambition aussi ardente qu'on le dit , que de supposer que son ambition se sera oubliée , endormie dans la dernière guerre , dont les circonstances favorables lui permettoient de se déployer dans toute son étendue. Mais je vous per-

mets de penser ce qu'il vous plaira de l'ambition de la maison de Bourbon ; je vous mets ici à votre aise : mais vous & vos compatriotes , n'aurez-vous donc rien à craindre de l'ambition de l'Angleterre ? êtes-vous bien sûr qu'elle n'en veuille point à vos libertés ? cette diminution de votre puissance maritime , à laquelle elle porte tous les jours de nouveaux coups , & des coups toujours mortels , & qu'elle sappe peu à peu par ses fondemens , vous paroît-elle donc y donner de moindres atteintes , que la prise de quelques-unes de vos places ? Vous n'en êtes pas là avec les François , qui vous ont rendu toutes vos places , qu'ils n'avoient occupées que pour leur propre sûreté , & uniquement dans le dessein d'arrêter ou de prévenir les dangereux effets de la protection , que la république accordoit aux troupes de la Reine de Hongrie & du Roi d'Angleterre. Le Commerce n'est-il pas l'ame de votre république ; & travailler sans cesse à le diminuer , comme vous convenez que le fait l'Angleterre , n'est-ce pas en

vous
lui
té
tre
aut
pre
sou
doie
C
l'ar
tan
peu
rain
poi
per
tan
auc
il
ven
ses
l'a
de
de
da
bi
co
da
ti

vouloir directement à sa liberté, & lui témoigner la plus mauvaise volonté qu'on puisse avoir contr'elle ? Votre Commerce une fois détruit, quel autre parti vous restera que de rompre vos digues, & de vous ensevelir sous les flots, qui n'aguère vous rendoient si puissans ?

C'est une chose bien funeste que l'ambition des Monarques, mais pourtant beaucoup moins que celle d'un peuple qui est lui-même son souverain. Comme le peuple ne meurt point, il n'y a pas un moment de perdu pour l'ambition. Il suit constamment son projet ; il n'est arrêté par aucuns obstacles ; pour en triompher il s'arme de constance & de valeur, vertus convenables à sa situation ; & ses vertus se confondent chez lui avec l'amour de soi-même, de sa famille, de sa patrie, & de tout ce qu'il y a de plus cher parmi les hommes. Mais dans le gouvernement d'un seul, l'ambition ne produit point des effets si constans, si soutenus. Les Princes ont dans leur vie des périodes d'ambition ; après quoi d'autres passions &

l'oisiveté même succedent. D'ailleurs un Prince n'est pas immortel ; & celui qui lui succede , a souvent d'autres idées , des vertus ou des défauts mêmes qui contrarient l'ambition. Un Prince , par exemple , sera un aigle pour les affaires , sa vue perçante saisira les rapports les plus compliqués , rien n'échappera à son étendue , il verra les causes jusques dans leurs effets les plus éloignés ; tout aura été prévu de sa part , & les obstacles qu'il rencontrera dans son chemin comme les ressources qu'il employera pour les lever. Rien de ce qui est nécessaire pour réussir ne lui manquera , si ce n'est de prévoir que son caractère léger , inappliqué & volage exige de lui qu'il fasse exécuter par un autre ce qu'il a projeté. S'il employoit à s'étudier soi-même cet esprit si ardent à concevoir , digérer & ordonner un grand dessein , il s'apercevrait que son ambition n'est point assez forte pour triompher de son indolence naturelle ; que son esprit n'est point assez patient pour s'accommoder des lenteurs nécessaires pour meurir un

des
firs
naiss
font
est d
fon

C
plus
dace
tiplie
tout
celle
que
ces &
se co
pensé
verme
neme

L'a
défau
elle d
d'un
plus
elle te
elle p
grand
jets ,
ter ne

dessein ; qu'il est trop ami de ses plaisirs , pour les sacrifier aux dégoûts qui naissent des épines dont les affaires sont ordinairement hérissées. La force est dans son esprit , & la foiblesse dans son cœur.

Cet autre est né avec le courage le plus mâle & le plus ferme ; son audace croît par les obstacles qui se multiplient ; sa constance s'affermit par tout ce qui seroit capable de détruire celle des autres : mais parce qu'il manque de l'esprit qui imagine les ressources & fournit les moyens , son ardeur se consume en efforts impuissans. S'il pensoit aussi fortement qu'il sent vivement , il se rendroit maître des événemens.

L'ambition n'a point à craindre ces défauts de la part d'un peuple sur qui elle domine. Ame de tout un peuple , d'un peuple roi , elle a constamment plus d'activité , de nerf , de vigueur ; elle tend plus directement à son but , elle pense plus fortement & plus en grand , elle exécute toujours ses projets , parce que le tems de les exécuter ne lui manque jamais. Mais aussi

comme l'ambition est toujours injuste, & qu'elle l'est d'autant plus, qu'elle est animée par un plus grand nombre de ressorts, les injustices d'un peuple ambitieux sont toujours plus grandes que celles d'un Prince ambitieux.

Voyez, Mr, ce que l'ambition de Rome coûta à l'univers. Il la paya de sa liberté. Que les Anglois souffrent ici un parallele d'eux avec les Romains. Autant est-il glorieux pour eux, autant me paroît-il juste, & propre à faire sentir combien ils sont eux-mêmes dangereux.

Rome eut sans doute des vertus. La frugalité, l'épargne & la pauvreté furent long-tems en honneur chez elle. Son opulence étoit bien plus dans ses mœurs que dans ses richesses. Le peuple qu'elle nourrissoit dans ses murailles, fut de tous les peuples du monde le plus fier & le plus hardi; & son sénat le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé & le plus ferme dans ses disgraces. Jamais on n'a vu d'exemple d'une politique plus prévoyante, plus ferme & plus suivie;

amai
affair
ment
plus l
grand
zèle
la lib
ainsi
ne. I
hom
ces f
moie
Mais
amor
à cet
ainsi
gloir
subj
Equi
répu
loier
meu
des
Mai
pas
le g
ces
de g

Jamais il n'y eut d'assemblée où les affaires fussent traitées plus meurement, avec plus de secret, avec une plus longue prévoyance, dans un plus grand concours, & avec un plus grand zèle pour le bien public. L'amour de la liberté & de la patrie étoit, pour ainsi dire, le fond d'une ame Romaine. Des Romains il fit plus que des hommes. Il alluma dans leurs cœurs ces sentimens de gloire qui les animoient dans toutes leurs démarches. Mais de même que l'excès de leur amour pour la liberté, devint fatal à cette même liberté en la détruisant, ainsi l'excès de leur amour pour la gloire devint fatal aux Nations, qu'ils subjuguèrent les unes après les autres. Equitables au commencement de leur république, il sembloit qu'ils vouloient eux-mêmes modérer leur humeur guerrière, en la resserrant dans des bornes que l'équité prescrivoit. Mais ces belles maximes ne tinrent pas long-tems contre l'ambition, dont le germe étoit dans leur cœur. Toutes ces actions de grande équité & même de grande clémence, qu'ils exerçoient

envers leurs plus grands ennemis , & que leurs Auteurs ont peintes des couleurs les plus belles , n'étoient que de grandes injustices , couvertes du voile de la modération , & qui étoient d'autant plus dangereuses , qu'elles leur servoient de moyen pour arriver plus sûrement à leur but. La douceur de vaincre & de dominer avoit corrompu dans les Romains ce que l'équité naturelle leur avoit donné de droiture. A tant de vertus qu'ils avoient acquises , & qui naissoient de la constitution de leur Etat (car par sa constitution l'Etat Romain étoit du tempéramment qui doit être le plus fécond en héros) ; il ne manquoit que la seule vertu de modération , qui les auroit annoblies , & qui , en les faisant conspirer à leur gloire , les auroit encore rendus utiles au bonheur du monde. Mais parce que cette vertu leur manqua , l'univers n'eut , s'il est permis de parler ainsi , qu'à accuser le ciel d'avoir donné aux Romains des vertus , qui lui devenoient si fatales , & qui étoient pour eux des instrumens pour commettre plus impuné-

ment
Su
le co
verez
ses p
te, c
mett
peut
Rom
les G
les G
la co
phan
déter
terni
conq
core
ce q
victo
succ
tous
Rom
que
ceux
Elle
à to
glor
qu'e

ment de grandes injustices.

Suivez Rome, Monsieur, dans tout le cours de ses conquêtes, vous trouverez par-tout l'injustice attachée à ses pas. Quand on examine la conduite, que les Romains tièrent pour soumettre tous les peuples, si l'on ne peut refuser des louanges au génie de Rome, qui triompha du courage dans les Gaules, du courage & de l'art dans les Grecs, & de tout cela soutenu de la conduite la plus raffinée en triomphant d'Annibal, on ne peut aussi trop détester les injustices criantes qui ternirent la gloire de toutes ces belles conquêtes, dont le souvenir flatte encore notre penchant à admirer tout ce qui est éclatant. Enorgueillie de ses victoires & de cette longue suite de succès constans, qui lui soumettoient tous les ans des peuples nouveaux, Rome ne connut plus d'autre droit que celui que sa force lui donnoit sur ceux que ses armées consternoient. Elle se croyoit faite pour commander à tout l'univers; & pour remplir sa glorieuse destinée, il n'y avoit rien qu'elle ne se crût permis. Elle avoit

porté les choses au point, que les peuples & les rois étoient ses sujets, sans sçavoir précisément par quel titre. Elle avoit établi que c'étoit assez d'avoir oui parler d'elle, pour devoir lui être soumis. Sans autre droit que celui qu'elle s'étoit fait, elle dispofoit à son gré du domaine des peuples, leur arrachoit des mains les conquêtes qui souvent les avoient épuisés, leur impofoit des conditions toujours humiliantes ou impossibles, afin d'avoir un prétexte de les avilir ou de les écraser. Tour à tour employant la violence ou la mauvaise foi, elle manifeftoit ou coloroit ses injustices. Ici la force des armes lui tenoit lieu de toute raison; là elle abusoit de la subtilité des termes de sa langue, pour donner aux traités des interprétations arbitraires, au moyen desquelles elle se jouoit de tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes. De là ce reproche, qui ne pouvoit passer pour une injure faite aux Romains, qu'ils avoient une mauvaise foi plus que Punique. Voulez-vous avoir les Romains peints d'un seul trait? *Maîtres de l'univers,*

ils s'
viffe
Conc
teur
P
garc
justi
sien
ricu
blei
vou
lent
au l
éter
nati
trés
le fa
c'ef
cho
Est
nat
just
da
qu
flo
en
a

ils s'en attribuèrent tous les trésors : ravisseurs moins injustes en qualité de Conquistadors, qu'en qualité de Législateurs.

Portez maintenant, Mr, vos regards sur l'Angleterre, & dans les injustices de Rome vous reconnoîtrez les siennes. Les Romains étoient ambitieux par orgueil, les Anglois semblent l'être par avarice. Les premiers vouloient commander, les autres veulent acquiescer. Si l'Angleterre envoie au loin des colonies, c'est plus pour étendre son commerce que sa domination. Ce que la gloire produisit autrefois chez les Romains, le commerce le fait aujourd'hui chez les Anglois, c'est-à-dire ; de grandes choses, des choses illustres, mais souvent injustes. Est-ce donc une fatalité attachée à la nature humaine, qu'il faille que l'injustice ait toujours la plus grande part dans ces actions nobles & éclatantes qui l'honnorent ?

Le Commerce de la France, tout florissant qu'il est aujourd'hui, n'est encore que dans son enfance, si l'on a égard aux progrès qu'il peut rece-

voir de l'industrie des François. La France occupée à éteindre le flambeau de la discorde entre ses propres enfans, ou à vaincre des ennemis qui l'avoient fomentée, a été long-tems sans pouvoir lui donner toute l'attention qu'il mérite. Cependant les Anglois & les Hollandois ont mis à profit tout le tems, que lui a dérobé la malheureuse nécessité de réprimer les efforts ambitieux de la Maison d'Autriche, pour étendre de plus en plus les diverses branches du leur. Ajoutez à cela les guerres de Religion, qui la déchiroient dans son sein, & qui la rendoient sourde à tout autre sentiment qu'à celui de sa douleur.

Le Cardinal de Richelieu, du sein des intrigues d'une Cour orageuse qu'il travailloit à débrouiller, jeta sur le Commerce des regards qui lui donnerent quelque vigueur & quelque activité. En 1629, dit l'Auteur des *Elémens du Commerce*, il se forma par ses soins une compagnie pour l'établissement de St Christophe & des autres Antilles, depuis le dixieme degré de l'Equateur jusqu'au trentieme. En

1628
gée
Franc
ride j
puiss
des
proje
ces B
rans
des R
des p
suivre
embr
chie.
comm
salut
assure
dans
ne,
de ce
colon
natio
bien
produ
des A
térêt
des in
de c

1628 une autre compagnie fut chargée de l'établissement de la Nouvelle France, depuis les confins de la Floride jusqu'au Pole Arctique. Mais ce puissant génie distrait par les intrigues des Courtisans, & tout occupé du projet d'affoiblir l'injuste puissance de ces Barons, de ces Comtes, sous-tyrans, qui dispuoient souvent avec des Rois mal affermis les dépouilles des peuples, n'eut jamais le loisir de suivre les vastes projets, qu'il avoit embrassés pour le bien de la Monarchie. C'est cependant à ces foibles commencemens que la France doit le salut de son Commerce, puisqu'ils lui assurèrent ce qui lui reste de possessions dans l'Amérique, excepté la Louisiane, qui ne fut découverte qu'à la fin de ce Siecle. La France avoit bien des colonies qui reconnoissoient sa domination; mais c'étoit d'une maniere bien stérile pour elle, puisque leurs productions passoient entre les mains des Anglois & des Hollandois. L'intérêt du Commerce se sépare bientôt des intérêts politiques, s'il ne reçoit de ceux-ci une protection constante

& efficace. Ainsi quelques particuliers s'enrichissoient en France, tandis qu'elle même ne retiroit rien de ses colonies.

Tel étoit l'état du Commerce en France, lorsque Louis XIV, que le Ciel avoit fait naître pour lui donner une face nouvelle, tendit aux Arts & aux Manufactures une main bienfaisante. Le génie de la France, pour seconder les opérations du Monarque, suscita Colbert, qui se tourna principalement vers le Commerce, qui étoit foiblement cultivé, & dont les grands principes n'étoient pas encore connus. Voici de quelle maniere l'Auteur des *Elemens du Commerce* développe la grande révolution que l'habile Ministre introduisit dans le Commerce.

» Les Manufactures, dit-il, la Navigation, les Arts de toute espece, furent en peu d'années portés à une perfection qui étonna l'Europe & l'allarma. Les Colonies furent peuplées; le Commerce en fut exclusif à leurs maîtres; les marchands de l'Angleterre & de la Hollande, virent par-tout ceux de la France en

» concurrence

» con
 » cier
 » sup
 » pré
 » dro
 » & c
 » en
 » cap
 » son
 » opé
 » cipe
 » valu
 » voc
 » min
 » bre
 » s'en
 » vou
 » sacr
 Sou
 sa ma
 peu c
 mens
 qui av
 grand
 embe
 le Co
 force
 grès

concurrency avec eux. Mais plus anciens que nous, ils y conserverent la supériorité : plus expérimentés, ils prévirent que le Commerce devoit droit la base des intérêts politiques & de l'équilibre des Puissances; ils en firent une science & leur objet capital, dans le tems que nous ne songions encore qu'à imiter leurs opérations, sans en dévoiler le principe. L'activité de notre esprit équivalut à des maximes, lorsque la révocation de l'Edit de Nantes la diminua par la perte d'un grand nombre de sujets, & par le partage qui s'en fit dans tous les pays où l'on vouloit s'enrichir. Jamais plus grand sacrifice ne fut offert à la religion.

Sous Louis XV, la France a repris sa majesté première, qu'avoient un peu obscurci les malheureux évènements qui signalerent la fin d'un regne, qui avoit porté si haut sa gloire & sa grandeur. A l'ombre de la paix qui a embelli les prémices du regne présent, le Commerce, qui est le nerf & la force d'un Etat, a étonné par des progrès encore plus rapides & plus im-

mensés, ceux dont il avoit déjà excité la
 jalousie sous le regne précédent. L'An-
 x gletterre, Nation commerçante, que
 sa constitution rend souverainement
 jalouse, & qui s'afflige plus de la pros-
 périté des autres qu'elle ne jouit de la
 sienne, a redoublé sa haine pour la
 France, à mesure que celle-ci a redou-
 blé son activité pour ouvrir de nou-
 veaux débouchés à son Commerce,
 & en faire fleurir & prospérer les di-
 verses branches. Vous pourrez, Mr,
 en juger par ce trait, que ie tiens de
 plusieurs capitaines de vaisseaux mar-
 chands.

Vous n'ignorez pas que dans la der-
 niere guerre, nous eumes le malheur
 de perdre plusieurs vaisseaux. Notre
 Marine, que le tems n'avoit point en-
 core retirée de cet état d'anéantisse-
 ment, où l'avoit réduite une longue
 suite de malheurs, se trouva trop foi-
 ble pour résister aux forces maritimes
 d'Angleterre. Tandis que nous étions
 les maîtres sur terre, les Anglois
 étoient les souverains de la mer. *Di-
 visum imperium Anglus cum Gallo ha-
 bebat.* Parmi les vaisseaux qui nous fu-

rent p
 bre q
 roient
 divers
 proye
 l'hum
 Franç
 le gén
 sento
 dustric
 l'heur
 le Con
 dans c
 roient
 depou
 voient
 nes Fr
 la part
 ner, qu
 Comm
 unjour
 déjà f
 présag
 gleterr
 autant
 déjà r
 tendite
 Con

excité la
t. L'An-
ce, que
nement
la prof-
nit de la
pour la
à redou-
de nou-
merce,
les di-
z, Mr,
tiens de
ux mar-
s la der-
malheur
Notre
point en-
antisse-
longue
rop foi-
aritimes
s étions
Anglois
er. Di-
allo ha-
ous fu-

rent pris, il s'en trouva un grand nom-
bre qui richement chargés, appor-
toient dans nos ports les trésors des
divers endroits du monde. Une si riche
proye auroit dû sans doute adoucir
l'humeur féroce des Anglois envers les
François. Mais, ce qui caractérise bien
le génie Anglois, le chagrin qu'ils res-
sentoient d'une prospérité due à l'in-
dustrie des François & plus encore à
l'heureuse situation où se trouvoit alors
le Commerce de la France, étouffoit
dans ces ames avares, la joye qu'au-
roient dû naturellement y porter les
dépouilles de l'ennemi. Ils ne pou-
voient en dire, disoient-ils aux Capitai-
nes François qu'une telle tristesse de
la part de leurs ennemis devoit éton-
ner, que la France eût poussé si loin son
Commerce. Jugeant de ce que feroient
un jour les François par ce qu'ils avoient
déjà fait, ils en tiroient de funestes
présages pour le Commerce d'An-
glettre; &, pour nous haïr avec
autant de fureur que si nous eussions
déjà ruiné leur Commerce, ils n'at-
tendirent pas que la chose fût arrivée.

Comme, par la nature du gouver-

52. *Lettres d'un François*
nement, la Nation Angloise est toujours échauffée & dans une espece de fermentation continuelle, il est facile de lui faire faire bien des choses contre ses véritables intérêts. Le traité de Commerce par lequel, profitant de la circonstance de la paix conclue à Utrecht le 11 Mars 1713, le Ministre d'Angleterre auroit été charmé de nous lier, n'eut pas heureusement lieu pour la France, à qui, comme l'a très-bien prouvé dans ses Notes le Traducteur du *The British merchant*, il eut été plus onéreux qu'utile. La haine de l'Angleterre servit bien sa rivale dans une circonstance, où foible encore des pertes qu'elle avoit essuyées, elle n'étoit pas en état de réclamer ces droits de l'équité naturelle, qui exigeoient, pour l'égalité du traité, qu'on baissât en Angleterre les droits d'entrée sur nos marchandises, dans une proportion qui laissât des facilités égales à leur vente; qu'on établit une navigation réciproque, en abolissant respectivement à nous la Douane étrangere. Mille feuilles volantes parurent coup sur coup pour prouver que le Com-

m
q
c
tr
u
n

de
&
gm
re
all
d'E
plu
dan
den
de
voi
née
stir
&
mê
où
cha
se
gle
No
tier

merce de la France ne pouvoit être que ruineux pour l'Angleterre ; & comme on y déclamoit beaucoup contre la France, la Nation les lut avec une avidité qui égaloit sa haine contre nous.

Les Anglois qui ne perdent jamais de vûe les avantages de leur Nation, & qui les concentrent tous dans l'augmentation de leur Commerce, exigèrent, pour prix des secours fournis aux alliés dans la guerre de la succession d'Espagne, que la France leur cedât la plus grande partie de ses possessions dans l'Amérique Septentrionale. Leurs demandes furent mesurées sur l'état de foiblesse momentanée où se trouvoit alors la France ; je dis *momentanée*, car la France, forte par sa constitution, est comme un corps puissant & robuste, qui se rétablit de lui-même. Après bien des contestations, où l'intérêt du Commerce mit tant de chaleur de part & d'autre, la France se vit comme forcée à céder à l'Angleterre d'une maniere irrévocable *la Nouvelle Ecosse, ou l'Acadie, en son entier, conformément à ses anciennes limi-*

tes. Ces paroles du traité, claires & précises, portent d'abord la lumière dans les esprits. Les Plénipotentiaires, qui furent chargés de le dresser, ne prévoyoit pas qu'il fût possible d'y répandre des nuages qui en obscurcissent un jour le véritable sens. Cependant cela est arrivé ; & aujourd'hui les divers Commentaires en ont fait comme une hydre de disputes qui renaissent sans cesse, & dont il faudra peut-être du fer pour abbatre les têtes..

Hé quoi ! me direz-vous, ces misérables subtilités, dans lesquelles les particuliers enveloppent leurs petits intérêts, seroient-elles donc aussi le partage des Nations ? Oui, Mr ; & tout deshonorant que cela est pour l'humanité, nous sommes obligés de le croire. L'histoire de tous les tems ne nous offre presque qu'une lésion énorme des droits les plus sacrés, couverte de l'ombre d'interprétations subtiles ou forcées qu'on donne aux traités toujours clairs pour ceux qui respectent le droit des Gens. Les Romains n'employeroient pas toujours l'épée

pour couper le nœud des traités. Ils le délièrent quelquefois par des subtilités bien indignes d'une Nation si grave & si sensée. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avoient promis de conserver la Cité, & non pas la Ville. Lorsqu'ils voulurent abaisser les Rhodiens, ils dirent qu'ils ne leur avoient pas donné autrefois la Lycie comme présent, mais comme amie & alliée. On sait comment les Eoliens, qui s'étoient abandonné à leur foi, furent trompés; les Romains prétendirent que la signification de ces mots, *s'abandonner à la foi d'un ennemi*, emportoit la perte de toutes sortes de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples, & des sépultures mêmes.

Les Anglois qui se piquent, Mr, d'imiter les Romains, & qui veulent qu'on respecte la République Angloise, autant qu'on a respecté autrefois la République Romaine, ne pourroient-ils point aussi les imiter dans la maniere d'éluder les traités par des subtilités & des interprétations arbitraires? Aussi jaloux d'étendre leur

Commerce, que les Romains le furent autrefois d'étendre leur domination, pensez-vous qu'ils doivent être plus scrupuleux & plus religieux observateurs des traités ? Les Romains, Nation fière & conquérante, dédaignèrent de s'enrichir autrement que par les tributs qu'ils imposoient aux Nations vaincues ; ils se contentoient de favoriser le Commerce des peuples qui le faisoient sous leur protection. Les Anglois, peuple commerçant, aspirent au contraire à s'enrichir, en rendant tributaires de leur Commerce les Nations qu'ils ne sauroient vaincre. Mais cette maniere d'aller à la Monarchie universelle, quoique moins rapide & moins brillante, est peut-être plus sûre & plus durable, que celle qui y conduit par la voye des armes. Le vrai Monarque du monde n'est-ce pas celui qui en fait tout le Commerce ?

Les Anglois couvrent aujourd'hui les Mers de leurs vaisseaux ; & leurs vaisseaux respectés en tous lieux les mettent en état de violer hardiment les traités ; témoins les deux vaisseaux

de g
dre,
sur l
n'en
du d
diffé
d'ho
Fran
torre
der.
peup
Chrés
s'eng
ligue
que
qu'el
bliqu
jourd
fière
trouv
aussi
fut a
lance
Fran
& so
respe
merc
s'emp

de guerre, qu'ils viennent de prendre, quoique dans le sein de la paix, sur les François. L'Europe le voit, & n'en est pas allarmée. L'éloignement du danger la rassure; & les yeux indifférens ne voyent dans cet acte d'hostilité qu'une injure faite à la France. Mais si la France n'arrête ce torrent dans sa course, il ira tout inonder. Allarmée de la puissance du seul peuple marchand qui fût alors dans la Chrétienté, l'Europe presque entière s'engagea en 1508, dans la fameuse ligue de Cambrai contre la République de Venise, uniquement parce qu'elle étoit riche & fière: La République Angloise seroit-elle donc aujourd'hui & moins riche & moins fière? Je sais que dans la France elle trouvera une puissance, je ne dis pas aussi fatale pour elle, que Rome le fut autrefois pour Carthage (la balance de l'Europe s'y opposeroit, si la France portoit jusques-là ses forces & son ambition); mais du moins assez respectable pour protéger son Commerce & celui de l'Europe, & pour s'empêcher de recevoir d'elle la loi

58 *Lettres d'un François*
sur l'Océan & la Méditerranée.

Je ne pense pas qu'il y ait de Nation qui ait écrit davantage & avec plus de force contre la tyrannie que les Anglois. Elle étouffe, disent-ils, les grands hommes; ceux qui se laissent dominer par elle, ont l'esprit aussi borné qu'ils ont le cœur bas; ils n'ont ni vertu, ni grandeur d'ame; ils sont faits pour servir de lustre aux hommes vertueux. Que les Anglois ayent assez bonne opinion des autres peuples, pour se croire obligés de respecter en eux la liberté de leur Commerce aussi bien que la liberté de leurs personnes. Il seroit, en effet, trop dur aux autres Nations d'être forcées à ployer leurs têtes sous le joug Anglois. Rien n'est si fier, ni même si insolent qu'un peuple roi. C'est ce qu'éprouverent autrefois les peuples qui eurent le malheur de tomber dans la dépendance de Sparte & de Rome. Les Ilotes, esclaves des Lacedemoniens, étoient extrêmement esclaves. Il en étoit de même des Nations assujetties à l'empire Romain. » Toute l'Asie m'attend comme son libérateur,

» di
» ha
» ne
» d'
» m
tre,
P
ctio
l'An
& d
me
Mén
trou
des
du
autr
parc
crim
gloi
conf
Com
cessa
mer
crim
des
peu
mer
moi

» disoit Mithridate; tant ont excité de
» haine contre les Romains les rapi-
» nes des Proconsuls, les exécutions
» d'affaires, & les calomnies des juge-
» mens ». La liberté étoit dans le cen-
» tre, & la tyrannie aux extrémités.

Pour prouver ma these de l'infraction du traité d'Utrecht commise par l'Angleterre, à l'ombre des subtilités & des interprétations arbitraires, je me contente de vous renvoyer aux Mémoires des deux Nations. Vous trouverez, je pense, que les raisons des Anglois sont un peu comme celles du Lion de la fable, qui disoit aux autres animaux qu'il avoit raison, parce qu'il étoit le plus fort. Tout le crime des François vis-à-vis des Anglois, dans la conjoncture presente, consiste en ce que l'augmentation du Commerce de ceux-ci entraînera nécessairement la diminution du Commerce de ceux-là. Mais comme ce crime est celui des Anglois vis-à-vis des François, & même de tous les peuples de l'Europe, puisque le Commerce reflueroit sur eux tous, s'il étoit moins étendu dans les mains des An-

glois, ces Insulaires ne peuvent se plaindre sans exciter contre eux les murmures de toute l'Europe. Bien des gens disent, & peut-être avec quelque fondement que toutes ces disputes, qui sont prêtes à troubler la paix de l'Europe & à la replonger dans les horreurs d'une guerre longue & cruelle, ne naissent point de l'incertitude du véritable droit des François sur les pays où leur prévoyance a bâti des forts; mais d'un dessein bien formé de la part des Anglois d'étouffer dans son berceau la Marine Française. Ce n'est que d'un œil timide & jaloux qu'ils en contemplent les accroissemens. Si elle n'est pas encore assez formidable pour se faire craindre des Anglois, du moins est-elle assez forte, sous les auspices de la valeur & de la prudence, pour se défendre de leurs injustes attaques, jusqu'au tems où portée à son point de force & de grandeur elle pourra à son tour faire trembler ces fiers Souverains de la mer. Mais depuis quand ne sera-t'il point permis à une Nation d'augmenter sa puissance maritime, pour faire respecter son pa-

vill
ger
dro
l'ab
son
ner
me
çois
tan
pas
per
plu
voi
des
sien
nir
un
fan
Sou
d'é
t-or
sion
en
J
ron
Co
ven
ter

villon dans toutes les mers, & protéger son Commerce? Ce qui est un droit pour les Anglois, en seroit-il l'abus chez les François? Les Anglois sont sans-doute bien louables de tourner tous leurs efforts du côté du Commerce & de la Marine; & je ne conçois pas pourquoi les François, en imitant les Anglois, ne mériteroient pas les mêmes éloges. Il sera toujours permis à une Nation d'étendre, le plus qu'il lui sera possible, son pouvoir: pourvû qu'elle respecte le droit des autres Peuples; & c'est violer le sien, que de lui chercher dans l'avenir des crimes imaginaires, pour avoir un prétexte plausible de limiter sa puissance par les voyes les plus injustes. Sous le nom imposant d'un système d'équilibre, combien d'injustices n'a-t-on pas commises! combien de passions n'ont pas été satisfaites! l'histoire en seroit trop longue.

J'ignore, Mr, l'effet que produiront sur votre esprit les raisons des Commissaires François. Si votre prévention est telle en faveur de l'Angleterre, qu'elle vous ferme les yeux à

leurs raisons, j'imiterai ces chevaliers de l'armée de Godefroi, qui, pour arracher Renaud des bras de l'Amour où sa vertu languissoit, lui présenterent un bouclier de diamans, dont l'éclat frappa ses yeux & dissipa les enchantemens d'Armide. J'arrêterai vos yeux, non sur les injustices de l'Angleterre envers la France, mais sur ses injustices envers les autres Nations, & principalement envers cette République.



L
N
cé
av
fai
ten
me
ces
l'a
en
co
l'a
qu
la
au
qu
fo
co
av
fa

LETTRE TROISIÉME.

Vires acquirit eundo. VIRG.

MONSIEUR,

Dans le parallèle que je vous ai tracé dans ma seconde lettre des Anglois avec les Romains, j'ai voulu vous faire comprendre, que l'ambition d'étendre leur Commerce faisoit commettre aux premiers autant d'injustices contre les autres Nations, que l'ambition d'étendre leur domination en avoit fait commettre aux seconds contre tout l'Univers. De même que l'ambition de ceux-ci ne fut assouvie, qu'après que leur fureur eut envoyé la guerre aux deux bouts du monde; aussi l'ambition de ceux-là ne le sera, qu'après que leur Commerce aura absorbé celui de toute l'Europe. La seule conduite qu'ils tiennent aujourd'hui avec les François, est plus que suffisante pour donner à ma thèse toute

la certitude dont elle est susceptible: Un petit nombre de particuliers, que la hauteur de leurs pensées élève au-dessus de ces misérables préjugés de Nation, ne verront dans tous les raisonnemens des Anglois qu'un vain prétexte de rompre avec les François, & de les forcer à recourir à la violence des armes pour maintenir leurs droits blessés.

Comme on n'est point encore parvenu à ce point de corruption, que de fouler impunément aux pieds le droit des Gens, on le respecte du moins assez en apparence pour se croire obligé de colorer par ses principes les injustices que conseille la politique ambitieuse. Mais il en est du Droit des Gens, comme des Loix Grecques, dont les Grecs de Toscane faisoient mention tous les ans dans leurs assemblées, afin de se rappeler leur origine Grecque. C'étoit bien moins pour les suivre & s'y conformer qu'ils en parloient, que pour oublier, s'il étoit possible, qu'ils étoient devenus barbares. De même, les Nations, que les loix qui les ont civilisées, n'ont pû

emp
enve
du v
rices
cher
le pr
com
M
tien
nous
idée
forc
celui
tion
que
rétio
tron
plier
que
trair
peut
mêm
Divi
avec
que
mes
çoit
con

empêcher de devenir barbares les unes envers les autres, couvrent toujours du voile spécieux du Droit leurs injustices les plus criantes, afin de se cacher, autant qu'il est en leur pouvoir, le principe de barbarie qui les leur fait commettre.

Mais si d'après la conduite qu'elles tiennent les unes envers les autres, nous voulions nous former une juste idée du *Droit des Gens*, nous serions forcés à n'en reconnoître d'autre que celui qui naît de la force qu'une Nation a sur une autre Nation. Sur quelque endroit de l'Histoire que nous arrêtions nos regards, nous ne rencontrons par-tout que la force, qui fait plier sous elle la justice. Est-ce donc que les Nations pourroient se soustraire à l'empire de la loi ? Leur force peut-êtré balancer la force de Dieu même ? Dans cet éloignement de la Divinité, qui confond les Peuples avec les Hommes, que sont-ils plus que nous ? Vains jouets du trépas, atômes subtils & déliés, que Dieu n'apperçoit qu'à cause de l'immensité de ses connoissances, tels sont, Mr, ces Peu-

ples fiers & enorguillis de leur puissance, dont la fureur, sans autre droit que leur propre force, embrase la terre du feu des guerres qu'elle y allume.

Il est peu de Nations, Mr, qui, lions dociles, soumettent leur tête horrible à la main de la justice qui les conduit. Presque toutes sont des bêtes féroces qui mordent la chaîne qui les empêche de se jeter sur leurs rivales, ou des lions rugissans qui ne sentent leur liberté que lorsqu'ils déchirent & qu'ils dévorent.

Ce qu'a dit le fameux Hobbes, que tous les hommes naissent dans un état de guerre les uns contre les autres, n'est vrai que de société à société, & non d'homme à homme. Il prenoit des hommes sauvages pour des hommes civils. Il supposoit que dans l'état de nature ils étoient ce qu'ils sont dans les sociétés civiles. Tout grossiers & ignorans qu'ils étoient, il leur prêtoit des passions aussi actives, aussi fougueuses, que s'ils eussent eu des connoissances. Des idées aussi compliquées que celles de *gloire*, de *considé-*

ra
en
pe
po
n'é
ni
de
jou
pet
avo
En
il é
sen
exi
sen
ses
per
C
ses
qu'i
pass
teni
emp
qui
qui
sour
suite
imp

ration, de domination, il les faisoit entrer dans des têtes presque aussi peu penfantes que les animaux. Il se trompoit sans doute. L'homme sauvage n'étoit ni vertueux ni vicieux, ni bon ni mauvais. Plus voisin de la bête que de l'homme, il avoit une ame sans en jouir. Il ne différoit d'elle que par un petit nombre d'idées que son ame avoit beaucoup de peine à produire. En un mot, dans tout ce qu'il faisoit, il étoit uniquement déterminé par ses sentations, par le sentiment de son existence actuelle & de ses besoins présents. Ses connoissances, & avec elles ses passions, ne devoient se développer que dans le sein de la société.

On conçoit que dans cet état, où ses besoins se multiplioient à mesure qu'il acquéroit des connoissances, ses passions dûrent s'irriter. Pour les contenir dans des bornes légitimes, & les empêcher d'être aussi funestes à ceux qui les ressentoient qu'à ceux contre qui elles s'exerceroient, il fallut les soumettre au frein des loix. Mais la suite fit bien voir que ces loix étoient impuissantes par elles-mêmes, si elles

ne recevoient quelque influence de la Religion. Les Législateurs, témoins des dissensions affreuses, des désordres infinis, que les loix armées du fer ne pouvoient extirper, comprirent bientôt que les Gouvernemens humains avoient besoin d'une base plus solide que les seules loix civiles. Ils l'élargirent, & mirent à côté des loix civiles, les loix sacrées de la Religion. De-là cette union éternelle de la Religion avec la politique, dans tout Gouvernement bien établi. Par cette union les loix humaines s'élevèrent jusqu'à devenir en quelque façon des loix divines.

Si les hommes, avec quelques foibles connoissances des Arts, n'ont pû vivre dans l'indépendance de l'état de nature, parce qu'alors leurs passions étoient trop vives pour qu'ils ne devinssent pas injustes, & leurs besoins trop multipliés pour qu'ils ne cherchassent pas à les satisfaire par quelque moyen que ce fût, vous pouvez croire, Mr, que les sociétés civiles, une fois formées, ont dû être encore plus injustes les unes envers les autres, par-

ce qu
des l
sions
ples
Le
de na
parti
bien
liriqu
d'en
raine
Troie
égau
force
funer
qu'il
indiv
vient
passio
ment
velop
noisla
être p
de gu
piden
toute
la na
défer
qu'un

ce qu'elles avoient tout ensemble & des lumières plus grandes, & des passions plus impétueuses, que de simples particuliers.

Les inconvéniens attachés à l'état de nature, & qui avoient forcé les particuliers d'en sortir, se firent bien autrement sentir aux Corps politiques, sans leur laisser le pouvoir d'en sortir à leur tour. Leur souveraineté les y retient nécessairement. Iroient-ils s'abaisser devant leurs égaux ? Cet état où chaque Nation force & est forcée, est pourtant moins funeste entre les Corps politiques, qu'il ne l'a été auparavant entre les individus. L'état de nature ne convient qu'à des sauvages, chez qui les passions sont peu actives, & nullement à des hommes chez qui leur développement a suivi celui de leurs connoissances. Un tel état ne pourroit être pour eux qu'un état de danger & de guerre, qui les détruiroit plus rapidement, que ne pourroient faire toutes les pestes du monde. Mais, par la nature des choses, une Nation se défend mieux contre une Nation, qu'un particulier contre un particu-

culier. Il peut arriver qu'une Nation guerrière & ambitieuse se répande comme un torrent, & mette sous un joug odieux plusieurs Nations trop foibles pour lui résister. Les Romains donnèrent autrefois à l'Univers épouvanté ce spectacle de fureur & d'ambition. Mais leur trop grande puissance leur devint enfin nuisible. Ce colosse de grandeur se précipita par son propre poids, & consola par sa chute l'Univers de la liberté qu'il lui avoit ravie. Tout pouvoir qui ne se limite point, ne sert qu'à hâter la perte de celui qui le possède. Les liens de la subordination se relâchent, à force d'être trop étendus.

L'état de nature étant par lui-même un état nécessaire aux corps politiques qui sont souverains, ils ont employé, conformément à la nature de leur gouvernement, des moyens différens pour remédier aux inconvéniens qui naissent de cet état. Les Etats despotiques, pour rendre inaccessible le corps de leur empire, ont sacrifié une partie de leurs pays pour mieux conserver l'autre, en ont ravagé les frontieres, & par-là ont mis entr'eux

& le
 Mon
 res p
 bâti
 une
 que
 leme
 là où
 gnen
 fron
 aucu
 certa
 petit
 ral le
 sûret
 sans
 cun
 rer t
 fant
 nemi
 IX.
 illust
 rapp
 sens
 La
 suffi
 Etats
 géré

& leurs ennemis de vastes déserts. Les Monarchies ont couvert leurs frontières par des places fortes, qu'elles ont bâties dans les endroits foibles, & à une telle distance les unes des autres, que les forces se communiquent facilement; qu'elles se portent d'abord là où l'on veut; que les armées se joignent & passent rapidement d'une frontière à l'autre, & qu'on ne craint aucune des choses qui ont besoin d'un certain tems pour être exécutées. Les petits Etats, telles que sont en général les Républiques, ont cherché leur sûreté dans une confédération, qui, sans détruire la souveraineté de chacun en particulier, les fait conspirer tous à un même but, en réunissant toutes leurs forces contre un ennemi commun. Lisez sur cela, Mr, le IX^e. Livre de *l'Esprit des Loix*, où son illustre Auteur traite des loix dans le rapport qu'elles ont avec la force défensive.

La politique n'avoit point encore suffisamment pourvu à la sûreté des Etats. Les précautions infinies, suggérées par des craintes mutuelles,

n'empêchoient point les Etats les plus puissans d'écraser les plus foibles, & de les sacrifier à leur ambition. Ils mesuroient leur droit à la force qu'ils avoient en main, & ne voyoient aucune trace de crime dans tous les moyens qui tendoient à leur élévation. La politique conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain : ce fut de faire sortir en quelque façon de l'état de nature les Corps politiques, en les faisant entrer par une sorte d'association dans une République fédérative. Ce furent, selon la remarque de Mr de Montesquieu, des associations qui firent fleurir si long-tems le corps de la Grèce. Par elles, dit-il, les Romains attaquèrent l'Univers, & par elles seules l'Univers se défendit contr'eux. L'Europe à son tour est devenue par de semblables associations une grande République, & en même tems la puissance la plus formidable qui soit dans l'Univers. Quoique les Puissances diverses n'y soient pas également fortes, cependant le système de l'équilibre, ce prétexte de tant de guerres,

fait

fait
res
ne p
autr
rent
que
C
pou
parf
litiq
jama
touj
exac
sanc
tout
que
de ;
moir
inc
l'Eur
mon
& c
autr
rope
men
elle
ges
roie

fait que les plus fortes ne peuvent guères empiéter sur les plus foibles. Si l'une prend trop le dessus, aussi-tôt les autres, comme les mains qui secourent le corps, viennent relever celles que la foiblesse a fait plier.

Quelques efforts que fasse l'Europe pour maintenir dans un équilibre parfait les bassins de la balance politique, elle n'y réussira pourtant jamais, par l'impuissance où elle sera toujours de déterminer avec une exacte précision les degrés de puissance: mais en cela, comme dans toutes les affaires humaines, il suffit que l'inégalité ne soit pas trop grande; il y en aura toujours plus ou moins. Une attention constante à ces inégalités est donc nécessaire dans l'Europe, pour y conserver cette harmonie qui en lie toutes les parties, & qui les tempère les unes par les autres. Cette constitution de l'Europe paroît éternelle; & naturellement elle devoit l'être. Cependant elle finira, ainsi que tous les ouvrages des hommes, auxquels ils tenteroient inutilement d'imprimer le sceau

de l'immortalité. Lorsque sur des ombrages vains & grossis par la haine, un des Peuples qui gouvernent dans l'Europe, aura sonné l'allarme, qu'il aura révolté contre un Peuple rival l'orgueil des autres Puissances, irrité leur jalousie, fortifié leurs soupçons, reveillé leur politique, il pourra tellement les aveugler sur leurs propres intérêts, qu'elles se porteront d'elles-mêmes à le fortifier pour mieux affoiblir son concurrent; & comme les mouvemens étrangers qui leur auront été communiqués, les meneront beaucoup plus loin qu'elles ne l'avoient prévu, il pourra arriver qu'elles jettent dans un des bassins de la balance un si grand poids de puissance, qu'elle ne pourra se relever, ni être ramenée au point où elle étoit avant cette grande déclinaison. En croyant travailler pour leur liberté, elles forgeront elles-mêmes les fers, dont les accablera le Peuple dont elles auront servi la haine & l'ambition. Ainsi Brutus, en inspirant au Peuple Romain un amour immense de la liberté, jetta-t-il dans

des
effr
qu
être
Tan
I
trich
tem
Tan
cune
fortu
atter
libre
sa r
quelo
ce,
liber
elle n
son d
que
trefo
régne
haut
anné
tant
desce
yons.
altier

Les esprits le principe de cette licence effrenée , par laquelle la tyrannie qu'il vouloit détruire , devoit un jour être rétablie plus dure que sous les Tarquins.

Les Maisons de Bourbon & d'Autriche se sont disputé pendant long-tems la supériorité l'une sur l'autre. Tandis qu'elles travailloient , chacune de son côté , à l'attacher à leur fortune : l'Europe cependant étoit attentive à empêcher que cet équilibre , duquel dépend sa sûreté & sa tranquillité , ne fût rompu. De quelque côté que panchât la balance , elle devoit craindre pour sa liberté , si se jettant de l'autre côté elle ne rétablissoit l'équilibre. La Maison d'Autriche n'est plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'elle a été autrefois. Depuis Charles-Quint , du règne duquel elle peut dater son plus haut point d'élevation , toutes les années ont été pour elle comme autant de degrés , par lesquels elle est descendue au point où nous la voyons. De l'Aigle Impériale la tête altière a été brisée , & le Génie de

la Maison de Bourbon a prévalu contre celui de la Maison d'Autriche.

Cependant , à l'ombre du commerce , se formoit dans l'Europe une Puissance qui a remis dans la balance le poids , que sembloit lui avoir ôté la foiblesse de la Maison d'Autriche. On peut même dire qu'il augmente tous les jours par les richesses immenses que l'Angleterre ne cesse d'acquérir ; & peut-être si l'Europe ne se réveille de son assoupissement profond , deviendra-t-il si pesant , que le bassin opposé de la balance s'élevera tout d'un coup & ira toucher le fléau. Pour moi , Mr , je ne conçois pas l'espèce d'aveuglement qui tient fermés les yeux de toute l'Europe sur les progrès rapides & étonnans que fait de jour en jour le commerce des Anglois. Quelques Provinces ajoutées à la domination de la France , portèrent autrefois chez elle le trouble & le désordre. Dans cet accroissement de puissance , elle crut voir sa liberté menacée. On la vit alors rassembler toutes ses forces ; & par une révolution forcée , elle

sec
vou
le c
par
viol
mal
mal
ces
chir
Etat
terr
Préc
terr
Prin
elle
cont
ger f
qu'e
Cep
Cart
quis
avoit
peup
daign
les fo
brise
plus
du M

secoua le joug, qu'elle sentoit qu'on vouloit lui imposer; à peu près comme le corps le mieux constitué se soulage par ses efforts, & chasse par une crise violente les humeurs vicieuses qui s'amassent avec le tems & qui forment les maladies. Aujourd'hui tranquille sur ces débris de richesses, qui vont enrichir l'Angleterre aux dépens des autres Etats, elle n' imagine pas que l'Angleterre puisse jamais attenter à sa liberté. Précautionnée contre les conquêtes de terre, toujours prête à fondre sur le Prince qui voudroit agrandir ses Etats, elle ne pense pas avoir besoin de l'être contre les conquêtes de mer. Le danger frappe ses yeux de trop loin, pour qu'elle y fasse une serieuse attention. Cependant c'est la mer qui avoit rendu Carthage si puissante, qui lui avoit acquis 300 villes en Afrique, qui lui avoit donné le pouvoir d'envahir & de peupler de ses colonies la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne. Peut-être que toutes les forces Romaines seroient venues se briser contre elle, si Rome eût attendu plus longtems à lui disputer l'Empire du Monde. Que l'Europe ouvre les

yeux . La France seroit tout aussi ambitieuse qu'elle le croit , qu'elle n'auroit néanmoins rien à craindre de ses prétentions ambitieuses . Le système de l'équilibre , par lequel elle se conduit , & sur lequel repose son bonheur , enchaînera toujours la plus grande force , qui voudroit s'exercer sur des Etats incapables de lui résister . Pourquoi l'Europe envisage-t-elle d'un autre œil l'équilibre sur terre , que sur mer ? L'empire de la mer est bien plus dur & plus tyrannique que celui de la terre . Ceux qui le possèdent , se sentant capables d'insulter par-tout , croient que leur pouvoir n'a pas plus de bornes que l'Océan .

Déployez , Mr , si vous l'osez , la Carte de l'Amérique : quelle foule de colonies nombreuses se présenteront à vous ! C'est-là que se forgent les fers que l'Europe entière aura peut-être un jour peine à briser . Ce ne sont pas tant les forces maritimes des Anglois que je crains , que le génie de la Nation qui les dirige , que sa vigilance sur tout ce qui peut augmenter son commerce , ses lumières sur cette partie , enfin ces heureux

prin
l'a c
que
ne m
envie
que
toif

Non ,
Que L
Et de
Tes ph

L'
men
n'en
me d
que
pris
moin
& ja
tueux
qu'il
The
né u
lande
en pé
res ,

(a)

principes , dont la pratique constante l'a conduite au point de grandeur que l'on connoît. Tant de grandeur ne marche guères sans une extrême envie de l'augmenter , à quelque prix que ce soit. L'avarice augmente faisoit par l'acquisition des trésors :

*Non , (a) ce n'est point au bout de l'Univers
Que Londres fait sentir tout le poids de ses fers ;
Et de près inspirant les haines les plus fortes ;
Tes plus grands ennemis , Londres , sont à tes
portes.*

L'Ecosse & l'Irlande , par l'abaissement où l'Angleterre les a réduites , n'en peuvent être regardées que comme des Provinces tributaires. Quel que soit cependant l'ascendant qu'a pris celle-ci , elle n'en regarde pas moins leur commerce d'un œil timide & jaloux. Le Citoyen sçavant & vertueux , dans le discours préliminaire qu'il a mis à la tête du Livre intitulé *The British Merchant* , dont il a donné une traduction libre , dit que l'Irlande riche en laines , en chanvres , en pêches , en bétail , en manufactures , est asservie à des gênes qui sont

(a) Mithridate , acte 3.

passer ses productions & son commerce par les mains de cette Maîtresse ambitieuse & dure. Des conditions onéreuses, auxquelles ce Royaume subalterne est obligé de se plier, il tire cette conséquence bien triste pour l'Irlande, qu'elle enrichit sans cesse par son travail le pays de la domination qui l'écrase, tandis qu'elle-même demeure dans l'indigence. L'Ecosse, quoique mieux traitée en apparence depuis l'union, a, selon le même Auteur, souffert dans ses Manufactures de laine un grand échec de la part des Manufactures de laine Angloise. L'interdiction du commerce de la France lui a fait perdre le commerce de ses pêches; & si l'Angleterre lui permet de faire par elle-même le commerce étranger, c'est parce que cette même Angleterre sent parfaitement bien qu'elle a une navigation & un commerce trop bien fondés, & des capitaux trop étendus, pour que toutes les productions de l'Ecosse ne passent point par ses mains. Si elle traite ainsi l'Ecosse & l'Irlande, qui réunies & incorporées avec elle forment le Royau-

me d
 fez-ve
 des a
 fant
 seroit
 la loi
 Je
 cet E
 de l'
 merc
 parce
 teur
 prin
 den
 ces
 de p
 ge. c
 suiv
 » R
 » tr
 » ch
 » le
 » c
 » q
 » n
 » in
 » n
 » c

me de la Grande-Bretagne, quel pensez-vous que ne seroit point le sort des autres Nations, qui, ne composant point avec elle un même Etat, seroient assez foibles pour en recevoir la loi? *Crimine ab uno disce omnes.*

Je citerai ici le Portugal, non que cet Etat ait à se plaindre des injustices de l'Angleterre dans le Traité de commerce qu'ils ont fait ensemble; mais parce que ce Traité a fourni aux Auteurs Anglois l'occasion d'éraler les principes violens de cette Jurisprudence Angloise, qui interdit aux Princes le droit naturel de restreindre ou de permettre dans leurs Etats l'usage de telles ou telles marchandises, suivant que leur intérêt l'exige. » Si le » Roi de Portugal, disent les Auteurs » très-estimés du *The British Mer-* » *chant*, n'eût pas laissé d'augmenter » les droits sur l'entrée de nos mar- » chandises, s'il en eût prohibé quel- » ques unes, il n'est pas douteux que » nous nous serions recriés contre une » infraction si odieuse. Peut-être même » ne nous en serions-nous pas tenus à » ces plaintes: par représailles toutes

» les productions de ce pays eussent
 » été prohibées parmi nous , s'il eût
 » été de notre avantage de le faire ;
 » enfin , si cela n'eût pas suffi pour
 » notre satisfaction , le droit de la
 » Nature & des Gens nous eût auto-
 » risés à nous faire justice *par la voie*
 » *des armes* ». Quel droit , grand
 Dieu , de la Nature & des Gens !
 C'est , je l'avoue , le droit des Gens
 de la Grande-Bretagne ; & c'est sur
 lui comme sur un principe qui la con-
 duit nécessairement à son but , que sa
 conduite particuliere a presque tou-
 jours été réglée : mais il est bien cer-
 tain que ce n'est point celui de la rai-
 son & de la Religion , celui enfin qui
 dérive de la nécessité & du juste rigide.
 Pourquoi l'Angleterre voudroit-elle
 dépouiller une Nation aussi souverai-
 ne qu'elle , du droit dont elle fait lé-
 gitimement usage contre toutes les
 Nations ? Toutes les marchandises
 étrangères auxquelles elle peut sup-
 pléer par les siennes , ne les a-t-elle
 pas prohibées chez elle sous les peines
 les plus sévères ? Autant les autres
 Nations auroient été injustes à son

égaré
 avoie
 proh
 à-vis
 droit
 loit
 dans
 qu'e
 L
 neté
 de r
 res
 droit
 obli
 vivo
 blif
 nou
 rap
 n'a
 sou
 app
 les
 l'on
 me
 rog
 do
 les
 N

égard, si par la force des armes elles avoient voulu s'opposer à une telle prohibition; autant le seroit-elle vis-à-vis du Portugal, si appuyant son droit de la force des armes elle vouloit obliger ce Royaume à recevoir dans ses ports toutes les productions qu'elle y importerait ?

Les Nations, que leur souveraineté retient nécessairement dans l'état de nature vis-à-vis les unes des autres, jouissent sans doute des mêmes droits, & sont liées par les mêmes obligations que les particuliers qui vivoient dans cet état, avant l'établissement des sociétés civiles. Or que nous apprend le Droit Naturel par rapport aux hommes, qu'on suppose n'avoir point encore soumis leur tête sous le joug d'un Souverain ? Il nous apprend que dans l'ordre moral tous les hommes sont égaux, quoique dans l'ordre physique ils diffèrent extrêmement les uns des autres; que les prérogatives & les prééminences, qui doivent leur origine aux sociétés civiles, ne sont point l'ouvrage de la Nature, parce que tous les hommes

naissent égaux ; que la liberté qui consiste à dominer sur soi-même , & à ne point reconnoître d'autre maître que Dieu, est un présent de la Nature ; que nous renoncerions au droit le plus sacré , si nous consentions qu'on lui donnât la moindre atteinte. De ce principe , que dans l'état de Nature tous les hommes naissent libres & égaux , quelles sont les conséquences qui en résultent ? Que dans cet état chaque homme est lui-même son Roi , non pour gêner la liberté des autres , mais pour empêcher qu'on ne resserre la sienne. Qu'il ne dépend que de lui-même , de sa raison , de son Créateur : qu'il a droit de ne suivre que ses propres lumières , lorsqu'il se détermine à agir , & qu'il n'est obligé de rendre raison de sa conduite à qui que ce soit , pourvu qu'il ne fasse rien qui blesse les droits parfaits d'autrui , parce que dans tous ses égaux il trouve autant de Rois. Que puisqu'il lui est défendu de rien faire qui blesse les droits d'autrui , il est tenu de certains devoirs envers ses semblables. Qu'il y a des devoirs qu'il peut être forcé de

rem
s'éto
verf
des
natu
à ce
voir
font
tat d
hom
cer
parf
ter
pou
ceux
pita
fice
tres
cela
E
ne v
dre
faire
cert
lors
rer
pou
nou

remplir ; mais que cette force , si elle s'étendoit à tous indistinctement, renverseroit de fond en comble la liberté des hommes , suite de leur égalité naturelle ; qu'elle doit être restreinte à certains devoirs qu'on appelle devoirs d'*obligation parfaite*, parce qu'ils sont tels que leur violation rendroit l'état d'autrui plus imparfait. Que tous les hommes naissent avec le droit de forcer les autres à satisfaire à l'obligation parfaite où ils sont de ne point attenter à leur vie , à leur honneur. Que pour les autres devoirs , comme pour ceux de la reconnoissance , de l'hospitalité , de la générosité , de la bienfaisance , si l'on pouvoit forcer les autres à les rendre , on détruiroit par cela-même leur liberté naturelle.

En suivant ces principes , Mr, il ne vous sera pas difficile de comprendre que l'homme naît avec le droit de faire la guerre à un autre homme ; que cette guerre n'est juste & légitime que lorsqu'elle est entreprise ou pour réparer une injure qu'on nous a faite , ou pour prévenir celle qu'on pourroit nous faire ; mais qu'elle ne peut ja-

mais être autorisée par un simple refus des devoirs de l'humanité. Nous avons en ce peu de mots une règle sûre pour juger de la justice & de l'injustice de toutes les guerres. Celles que se font les Souverains doivent se plier à cette règle inflexible. Elles ont leur fondement dans le droit qu'ont les particuliers de se faire la guerre dans l'état de Nature, pour venger leurs droits blessés. Vous pourriez, Mr, leur ôter ce droit, sans en dépouiller les Souverains, qui dans les sociétés civiles représentent parfaitement bien ce que tous les particuliers sont les uns par rapport aux autres dans l'indépendance de l'état de Nature.

Repliez-vous maintenant, Mr, sur le Portugal & l'Angleterre, & dites-moi, je vous prie, quel droit les Anglois auroient d'aller porter la guerre chez les Portugais, s'il prenoit envie à ceux-ci de rompre le Traité de Commerce qu'ils ont fait avec eux. Je suppose qu'en cela ils agissent moins par un intérêt politique que par caprice, par mauvaise volonté contre les Anglois; ceux-ci pourtant,

Don
imp
auto
des
rain
attei
Or
droit
Com
gal
droit
cana
vant
cette
men
ex P
qu'on
Sic v
Sic v
Sic v
Sic v
C
sent
ne se
imm
glete
ter à
plûtô

Mont on ne violeroit que les droits imparfaits, ne seroient aucunement autorisés à en tirer raison par la voie des armes. La guerre entre les Souverains n'est licite que dans le cas d'une atteinte donnée aux droits parfaits. Or les Anglois eurent-ils jamais un droit parfait de s'enrichir par un Commerce avantageux avec le Portugal ? Le Portugal, en usant de son droit parfait, pourra donc fermer les canaux d'un Commerce, où tout l'avantage est du côté de l'Angleterre ; cette Nation recevant en or le paiement de presque tout ce qu'elle vend en Portugal. C'est bien des Portugais qu'on peut dire :

Sic vos non vobis vellera fertis oves ;

Sic vos non vobis mellificatis apes ;

Sic vos non vobis nidificatis aves ;

Sic vos non vobis fertis aratra boves.

C'est pour les Anglois qu'ils creusent leurs Mines d'or du Brésil : Ils ne font que le canal de ses richesses immenses. C'est dans le sein de l'Angleterre que le Commerce va les verser à pleines mains. Elles s'épuiseront plutôt que ne se rallentira l'industri-

se avidité des Anglois, qui les attirerent chez eux. Il est certainement de l'intérêt d'un Etat qui reçoit beaucoup, d'établir la concurrence de ceux qui vendent les marchandises dont il a besoin. Pourquoi le Portugal ne le fait-il pas ? Pourquoi n'admet-il pas les autres Nations à partager avec les Anglois les fruits d'un Commerce, qui, par cela même qu'il seroit commun, lui deviendroit moins onéreux ? Les Anglois ont tellement envahi le Commerce de ce Pays, que les propres Manufactures n'ont pu soutenir la concurrence. Si le Portugal continue un Commerce où il a tant de désavantage vis-à-vis de l'Angleterre, c'est qu'il craint pour ses possessions dans les Indes tout le mal que pourroit lui faire une Puissance aussi redoutable que l'Angleterre, c'est qu'il se persuade que cette Puissance est la seule digne qu'il peut opposer à l'Espagne, toujours déterminée à le remettre sous le joug. C'est ainsi que les intérêts politiques se croisent, & qu'une Nation ne fait pas toujours ce qu'il lui seroit avantageux de faire.

Le
plus
main
avec
quis
& ce
elle
se tr
ce,
conc
du l
qui
part
bon
vent
refu
qu'u
droi
mes
fiée
se p
lorl
le b
par
qu
d'h
qu
tio

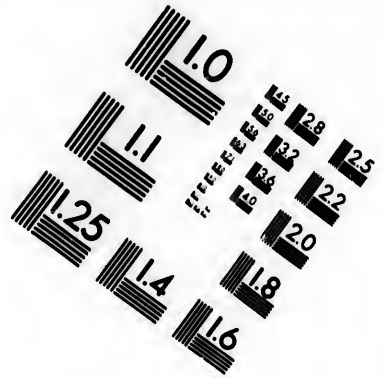
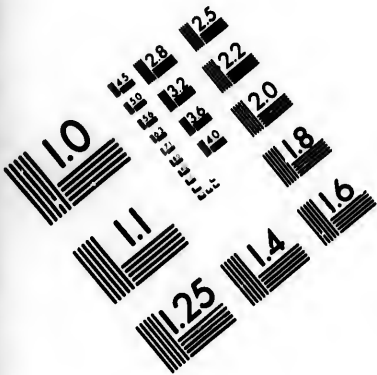
Le Portugal, direz-vous, ne peut plus reculer ; il s'est lié lui-même les mains par son Traité de Commerce avec l'Angleterre. L'Angleterre a acquis sur le Portugal un droit parfait ; & ce droit est tel que là, où d'abord elle auroit dû supporter un refus, elle se trouve autorisée à employer la force, afin que le Portugal remplisse les conditions du Traité. C'est un principe du Droit, continuerez-vous, que ce qui avant la convention étoit de la part des Contractans une affaire de bonne volonté, devient par la convention une affaire de nécessité, & le refus dans ce cas ne pourroit être qu'une lésion, une injure qu'on a droit de punir. Supposons deux hommes engagés par une convention ratifiée sous le sceau de la bonne-foi, à se procurer mutuellement du secours, lorsqu'un des deux se trouvera dans le besoin. Si l'un vient à manquer à sa parole, l'autre le peut forcer à la tenir, quoiqu'il ne s'agisse que d'un devoir d'humanité ; parce que d'imparfait qu'il étoit par sa nature, la convention l'a rendu parfait.

Quoique je convienne, Mr, de la juste application de ces principes aux Nations, les Anglois cependant n'en peuvent tirer aucun avantage, pour obliger les Portugais à tenir le Traité de Commerce qui lie ces deux Nations. Les Anglois conviennent qu'il leur est libre de le rompre, quand ils le jugeront à propos. Donc, par la même raison, le Roi de Portugal peut reprendre les droits dont il fait jouir l'Angleterre par ce Traité. Je sais bien que les Anglois disent dans l'Ouvrage que j'ai déjà cité, que le Roi de Portugal est obligé de leur ouvrir la plus riche branche de leurs importations, jusqu'à ce que le Parlement lui rende la liberté de les en priver, en supprimant la différence des droits d'entrée entre les vins de son Royaume & les vins de France; que le Parlement est libre des liens avec lesquels il a enchaîné ce Prince; que c'est-là le coup de maître, & ce qui immortalise Mr Methuen. Ce raisonnement des Anglois, conforme aux principes du Droit arbitraire des Gens qu'ils se sont faits, n'en est pas pour cela

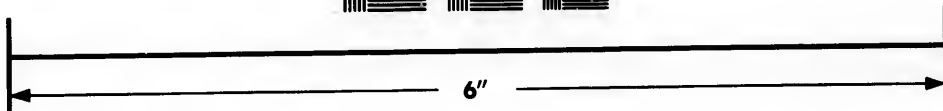
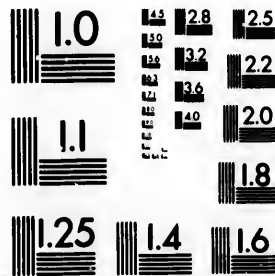
meilleu
l'Unive
onéreu
qu'assu
roit re
neté, s
ne liât
de-Bre
» que
» les
» Men
» mer
» con
» lâch
» qu'e
» cha
» qu'i
» mer
» con
» rep
» fait
» poi
» des
» con
» do
» bo
» Pu
» so

meilleur. Les Jurisconsultes de tout l'Univers leur diront, qu'un Contrat onéreux est nul s'il n'est pas égal ; & qu'assurément le Roi de Portugal auroit renoncé à son droit de Souveraineté, s'il s'étoit lié par un Traité qui ne liât point réciproquement la Grande-Bretagne. » Il est constant, remarque à cette occasion dans une de ses Notes le Traducteur du *British Merchant*, qu'un Traité de Commerce entre deux Puissances est une convention par laquelle elles se relâchent réciproquement du droit qu'elles ont de profiter des marchandises l'une de l'autre jusqu'à ce qu'il leur convienne d'en agir autrement. Si cette convention cesse de convenir à l'une des deux, elle peut reprendre ses droits, & l'autre en fait autant ; tout est égal ; il n'y a point-là de quoi troubler la paix des Nations, puisqu'il n'y a rien contre la justice. Or la supposition donnée seroit un attentat contre la bonne-foi, & une injustice dont des Puissances sont en droit de tirer raison par elles-mêmes, parce qu'elles





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

128
132
122
120

110

» n'ont point de Juges au-dessus d'e-
 » les sur la Terre. Si la rupture d'un
 » Traité de commerce pouvoit être
 » contraire au droit public, ce seroit
 » dans le cas où ce Traité & ses con-
 » ventions seroient une clause essen-
 » tielle d'un autre Traité qui auroit ré-
 » glé le droit des Nations entr'elles ..

C'est avec une douleur impuissante
 que les Anglois voient un Prince de la
 Maison de Bourbon assis sur le Thrône
 d'Espagne. Pour lui en fermer tou-
 tes les issues, quelle longue Guerre
 n'ont-ils point soutenue avec les Al-
 liés contre Louis XIV, qui reclamoit
 les droits que donnoit à ses enfans
 sur l'Espagne son mariage avec Thé-
 rèse d'Autriche, l'aînée des filles de
 Philippe IV ? C'étoient moins les in-
 térêts de la Maison d'Autriche qui
 leur mettoient les armes à la main,
 que la crainte qu'ils avoient que, par
 la réunion de deux puissantes Monar-
 chies dans la Maison de Bourbon, la
 France ne fît exclusivement à eux
 tout le Commerce de l'Espagne. Cet-
 te crainte étoit bien imaginaire de la
 part des Anglois. A cette longue suite

de d
 suite
 penf
 je n
 pose
 ble
 » La
 » e'
 » da
 » tr
 » fo
 » bl
 » au
 » C
 » ne
 » tr
 » èt
 » d'
 » ti
 I
 min
 que
 Qu
 cha
 tain
 l'É
 l'É
 ils

de déclamations contre nous, sur les suites de la liaison naturelle & indispensable entre la France & l'Espagne, je n'ai qu'un seul raisonnement à opposer. Je l'emprunterai de l'estimable Auteur que j'ai cité plus haut.

» La politique des Marchands, dit-il, » e'est de gagner le plus qu'ils peuvent » dans leur commerce ; l'égalité du » traitement dans un pays étant une » fois stipulée comme loi du Droit public, quand même une Nation y » auroit quelque influence dans les » Conseils, le commerce de ce pays » ne s'en feroit pas moins avec une » troisième Nation moins amie peut- » être de l'Etat, mais qui offriroit plus » d'avantages ou de facilités aux particuliers ».

Il n'est point de mon sujet d'examiner combien est forte la balance que l'Espagne paye à l'Angleterre. Quoique les Auteurs du *British Merchant* avancent qu'il n'est pas bien certain que la balance du commerce avec l'Espagne soit avantageuse à leur pays, l'Europe fait le contraire ; & en cela ils sont contredits par la plupart des

Ecrivains Anglois. Ce n'est que pour rendre odieux les François, qu'ils affectent de pousser si loin le pyrrhonisme. A qui comptent-ils de persuader que les François ont envahi le commerce de l'Espagne, au point de n'y laisser aux Anglois qu'une petite portion, qui les épuise bien plus qu'elle ne leur est utile ; leurs productions n'égalant pas la quantité des productions qu'ils importent de ce pays ? Si l'industrie des Anglois, leur habileté dans le commerce, leur activité, leur ont obtenu la balance sur les Espagnols, je ne suis pas assez injuste, Mr, pour leur en faire un crime. C'est la récompense de leurs talens. C'est dommage que les Espagnols, si renommés dans tous les tems pour leur bonne-foi, joignent à cette qualité admirable une paresse, dont il résulte des effets qui leur sont pernicieux ; car moyennant ce vice politique, qui est l'effet de l'orgueil, les Peuples de l'Europe font sous leurs yeux tout le commerce de leur Monarchie : que le contraste des Espagnols avec les Anglois est frappant ! Mais parce que les

Ang
ce c
don
éten
nou
inva
du j
trop
Nati
Je
préte
com
donn
mes
bien
com
Jama
Nati
bien
tie d
du m
Mr,
droit
Ang
ci n
là. C
justic
gnols

Anglois ne mettent point de bornes à ce désir excessif du gain, qui leur donne une activité si prodigieuse pour étendre leur commerce, lui ouvrir de nouveaux canaux, ils ne suivent point invariablement les règles inflexibles du juste rigide. Ils le plient un peu trop aux intérêts politiques de leur Nation.

Je veux bien même, pour ôter tout prétexte d'accuser mon impartialité, comme si ma qualité de François me donnoit le droit d'être injuste dans mes jugemens sur les Anglois, je veux bien, dis-je, ne point insister sur le commerce interlope qu'ils font de la Jamaïque. Le commerce interlope de Nation à Nation est aujourd'hui si bien enraciné, qu'il semble faire partie du Droit public de l'Europe. Mais du moins conviendrez-vous avec moi, Mr, que les Espagnols ont eu plus de droit pour défendre le commerce des Anglois avec leurs colonies, que ceux-ci n'en ont eu de le faire malgré ceux-là. Cependant les Anglois ont eu l'injustice de se fâcher contre les Espagnols, parce qu'ils défendoient des

droits véritables & légitimes contre des droits chimériques & illicites.

Vous vous rappelez sans doute, Mr, cette Guerre que les Espagnols s'attirèrent, il y a quelques années, de la part des Anglois, parce qu'ils vouloient fermer au commerce de l'Angleterre leurs propres colonies. Il fut résolu dans le Parlement de Londres que la Nation porteroit ses forces navales du côté de Carthagène, qu'on tâcheroit de prendre cette place importante sur les Espagnols, pour les punir des obstacles qu'ils oppoient au commerce de l'Angleterre, & les obliger à recevoir malgré eux dans le sein même de leurs colonies un commerce ruineux pour leur Nation. Cette Guerre eut de mauvaises suites pour l'Angleterre, & le bon droit des Espagnols triompha de son injustice.

Par le Traité d'Utrecht l'Espagne a laissé l'Angleterre en possession de Gibraltar & de l'Isle de Minorque. La France lui a abandonné la Baye d'Hudson, l'Isle de Terre-Neuve & l'Acadie. Enfin elle a obtenu, pour le commerce en Amérique, des droits dont

don
voit
ne.
lion
quel
ploy
à l'E
prix
cond
faits
deux
ques-
n'eût
roit b
avait
de la
térêt
cher f
déjà f
l'Euro
Cep
rée-là.
avait a
chandi
surée f
faire q
mens,
celle,

dont on a privé les François, qui avoient placé Philippe V sur le Thrône. Je ne compte point ici les gallions de l'Amérique, à la prise desquels les Anglois aimèrent mieux employer leurs Vaisseaux, qu'à donner à l'Empereur de nouvelles terres. Pour prix des maux que l'Angleterre, secondée du reste de l'Europe, avoit faits à la France & à l'Espagne, ces deux Monarchies avoient relâché jusques-là leurs droits en sa faveur. Qui n'eût pensé que l'Angleterre se croiroit bien payée de tout ce qu'il lui en avoit coûté pour maintenir l'équilibre de la balance; que l'Espagne liée d'intérêt avec la France alloit faire pencher si fort du côté de cette Puissance déjà si redoutable par elle-même à l'Europe.

Cependant elle n'en est pas demeurée-là. Le Contrat de l'Assiento lui avoit accordé deux Vaisseaux en marchandises. Mais son ambition démesurée fut bien l'éluder. Elle fut si bien faire qu'au moyen de plusieurs bâtimens, qui alloient & revenoient sans cesse, les deux Vaisseaux en question

étoient inépuisables. Par cet artifice bien indigne d'une Nation, elle avoit envahi le commerce des colonies Espagnoles. Le dernier Traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle a résilié ce Contrat, dont l'abus entraînoit l'Espagne à une ruine certaine. Voulez-vous un autre trait de ce droit arbitraire sur lequel l'Angleterre concerta toutes ses opérations ? » Depuis le » changement survenu dans la Com- » pagnie d'Afrique, l'Angleterre s'est » procuré, sans autre droit que la » force, un établissement exclusif dans » l'Île d'Anamabou, à la Côte d'or. Il » est d'autant plus important, que » c'étoit le rendez-vous général des » Vaisseaux des autres Nations, aux- » quels il doit être commun par tous » les Traités. C'est ainsi que cette Na- » tion s'épargne les concurrences, » tandis que les Interlopes fréquen- » tent sans cesse les établissemens ex- » clusifs de ses voisins, si l'on en croit » ses gazettes & tous ses papiers pu- » blics. » *Disc. prélim. du Négociant Anglois.*

x Comme l'Aigle impéieux, après

av
la
ai
qu
qu
con
Mé
vou
aut
à l'
Mr
dans
par
dépr
trou
vilifé
inqui
point
crain
assez
suade
de dro
respec
doive
session
re que
long -

avoir promené ses regards avides, s'é-
lance & fônd rapidement sur sa proie,
ainsi l'Anglois porte sa vue sur tout ce
qui l'environne, & sans autre droit
que sa force, se précipite sur tout pays
qui lui paroît propre à étendre son
commerce avec sa domination. Les
Mémoires des Commissaires François
vous en fourniront une preuve bien
authentique par rapport à l'Acadie &
à l'île de Ste Lucie. Vous y verrez,
Mr, les Anglois ne cessant, même
dans le sein de la paix, de s'illustrer
par des actes d'hostilité & par des
déprédations bien plus dignes d'une
troupe de bandits, que d'hommes ci-
vilisés. Le voisinage d'hommes aussi
inquiets, aussi turbulens, ne laisse
point les esprits sans allarmes. On
craint tout d'un Peuple, qui méprise
assez les autres Peuples, pour se per-
suader qu'il n'y a point entr'eux & lui
de droit des Gens, qu'il soit obligé de
respecter. Pensez-vous que l'Espagne
doive être bien tranquille sur ses pos-
sessions en Amérique, & qu'elle ignore
que les Anglois les dévorent depuis
long-tems dans le cœur? Si les Fran-

ois viennent à être accablés, comment l'Espagne pourra-t-elle arrêter dans sa course ce torrent impétueux ? En vain l'Angleterre, pour accomplir plus sûrement ses desseins ambitieux, travaille à désunir Madrid & Versailles. Ces deux Cours sont trop Politiques, pour consentir à une désunion, dont leur plus cruelle ennemi prendroit tant d'avantage sur elles. C'est moins le sang de Bourbon qui les lie aujourd'hui, que la raison d'Etat. L'Angleterre a trop affoibli l'Espagne, pour qu'elle puisse se passer de l'appui de la France, qui en trouve à son tour dans son alliance avec elle. L'Espagne n'a point encore oublié que les Amiraux de Cromwel lui ont pris la Jamaïque ; que le projet de ce célèbre Usurpateur étoit de lui enlever l'Amérique. Croyez, Mr, que l'activité Angloise ne se reposera point qu'elle ne l'ait conduit à sa perfection. Elle dirige de ce côté-là toutes ses batteries, s'avance pas à pas, & attend dans le silence que le tems de l'exécuter soit venu. Elle dissimule aujourd'hui les prétendues injures des Espagnols (car

tout ce qui arrête son commerce est regardé par elle comme une injure qu'on lui fait); & pour frapper les grand coups , elle n'attend que le moment d'avoir anéanti dans l'Amérique la domination Françoisé , à quoi elle ne désespère pas de parvenir un jour par l'augmentation successive de sa Marine.

Observez , Mr , avec quelle attention l'Angleterre ménage aujourd'hui l'Espagne. Il n'y a rien de si timide. C'est l'ambition qui n'ose pas dire ses secrets , & qui dans les égards qu'elle a pour l'Espagne se quitte pour se reprendre. Dans la crainte de la réveiller , elle ne lui porte plus ses plaintes touchant la prise de vaisseaux Anglois qui font le commerce interlope. Pour mieux accabler la France , elle feint pour l'Espagne des sentimens qu'elle n'a pas. Mais elle a beau faire , Gibraltar est pour l'Espagne une playe toujours sanglante ; & les disgraces qu'elle lui a causées au commencement de ce siècle , sont l'éternel lien qui l'unit à la France. La France , par qui commencent aujourd'hui les

coups, dont l'Angleterre frappe tout ce qui fait ombrage à sa puissance dans l'Amérique, ne cesse d'avertir l'Espagne, son alliée, que ces coups iront jusqu'à elle-même. Elle ne cesse de tenir ses yeux ouverts sur la Géorgie, cette Colonie si peu florissante aujourd'hui par le mauvais gouvernement que la politique y a introduit, mais très formidable pour les deux Puissances alliées, si les Anglois en favorisent la population, par la destruction du gouvernement Gothique, qui partage les terres en fiefs masculins, & qui astreint à un service régulier des colons plus pressés par leurs besoins, qu'aiguillonnés par la gloire. Cette colonie, si jamais elle s'aggrandit, deviendra fatale & à l'Espagne, dont elle commandera la navigation, en parvenant à s'établir sur le golfe du Mexique; & à la France, sur qui elle s'emparera du Mississipi même, dont la possession excite extrêmement la cupidité des Anglois, par la commodité qu'elle leur fourniroit pour un commerce de contrebande immense avec la nouvelle Espagne. Si l'Angleterre donne au-

jou
te
cue
que
ver
l'An
dan
vig
sité
S
de l
& q
leur
que
Gen
fair
jour
louf
oub
néra
être
tion
rage
leur
vers
du
resse
piéd

jourd'hui ses soins à la culture de cette Colonie, c'est moins pour y recueillir quelque peu de soye & y faire quelque mauvais vins, que pour arriver à son but secret, qui est de tenir l'Amérique Espagnole dans sa dépendance, de maîtriser totalement sa navigation, & de donner un échec considérable au Commerce des François.

Si les Anglois n'étoient que jaloux de la prospérité des autres Nations, & que s'arrêtant là ils n'exerçassent à leur égard aucunes de ces injustices que reprouve si hautement le droit des Gens; sans avoir aucun droit de leur faire la guerre, on condamneroit toujours en eux ce sentiment de basse jalousie qui retrécit si fort le cœur. C'est oublier qu'on doit aimer le bien général, & que cet amour ne doit point être affoibli par celui de notre Nation, que d'envier aux autres les avantages que la nature & leur industrie leur procurent. A mesure que l'Univers s'étend aux yeux d'un Citoyen du Monde, tout ce qui l'environne se resserre. La terre s'évanouit sous ses pieds. Lui-même que devient-il? Ce-

pendant il ressent un doux frémissement dans cette contemplation qui l'anéantit. Après s'être vu noyé, pour ainsi dire, & perdu dans l'immensité des êtres, il éprouve une satisfaction secrète à se retrouver sous les yeux de la Divinité; il goûte un plaisir pur & parfait à la vûe de ses perfections exprimées plus ou moins énergiquement dans les différentes créatures; il s'oublie en quelque façon lui-même pour n'être sensible qu'à l'ordre & à la beauté de l'Univers. Ses affections qui embrassent le genre humain dans toute son étendue, l'égalent en quelque façon à la Divinité même, qu'il représente si dignement sous une forme visible. Le mérite & la vertu, le bonheur & la prospérité dans d'autres Nations que la sienne, deviennent pour lui un spectacle qui l'enchanté; & loin de s'en attrister, il ressent au contraire dans son cœur des mouvemens délicieux & presque divins. Voilà, Mr, le véritable Citoyen du Monde. Si vous mesurez la distance qui le sépare de l'Anglois, vous la trouverez prodigieuse.

cert
tion
con
auc
ses
tant
du
qui
étra
té si
Mai
si in
amb
des
à l'a
C'est
le ca
avec
ait la
que
qu'a
voir
pour
le fe
l'éch
qu'u
M

Je rends volontiers à l'Angleterre cette justice, qu'il n'y a aucune Nation qui ose s'égalier à elle dans ce qui concerne l'intelligence du commerce, aucune Nation si habile à faire fleurir ses colonies; aucune Nation qui tire tant d'avantage de ses propres productions & des matieres premières qui lui sont importées des pays étrangers; aucune Nation qui ait porté si loin la gloire de sa navigation, Mais aussi ne fut-il jamais de Nation si intéressée, si jalouse, si avide, si ambitieuse, & si prête à violer le droit des Gens, lorsqu'elle le juge nécessaire à l'accroissement de son commerce. C'est toujours la balance à la main & le calcul sous la plume qu'elle stipule avec les autres Nations. Quoiqu'elle ait la balance du commerce sur presque toute l'Europe, ce n'est pourtant qu'avec un sensible chagrin qu'elle se voit forcée de la payer à la Russie pour les chanvres, les lins, la potasse, le fer, le merrain, les fourures, dont l'échange de ses Manufactures ne fait qu'une partie.

Mais c'est sur-tout contre la France

que ses Auteurs entrent en humeur: Tout ce que cette Nation gagne leur paroît perdu pour leur Patrie. Esprits chagrins, durs & farouches, leur front est toujours couverts de nuages, lorsqu'ils portent leurs regards sur les accroissemens du commerce de France; ce sont autant de coups de poignard qu'on leur enfonce dans le cœur, que ses heureux succès. Dominés par la misantropie, on diroit que cette Nation leur est à charge, & que leur haine contr'elle leur tient lieu d'amour pour leur Patrie. Quelle étrange ambition que celle qui en veut au commerce de tout l'Univers! Les François sont bien malheureux, si pour être aimés des Anglois, il faut qu'ils laissent languir leur industrie, & qu'ils négligent un commerce, auquel les invitent l'heureuse situation de leur pays, & ces ports que la nature bienfaisante a creusés pour eux sur l'Océan & sur la Méditerranée.

Il faut l'avouer, un point d'honneur mal entendu n'a que trop longtems étouffé chez les François la voix puissante de l'intérêt qui les appelloit

au commerce. Par une suite d'un goût barbare & Gothique, que nos pères nous avoient transmis avec leur franchise, tous les honneurs étoient pour les Nobles, pour les Militaires, sans qu'il en rejaillît la moindre portion sur les Commerçans: ces hommes si estimables, si nécessaires à l'Etat, qui ne s'enrichissent qu'en procurant l'abondance, en excitant une industrie honorable, & dont les richesses prouvent les services. Méprisés & avilis autrefois, ils obtiennent de nos jours, graces à l'esprit éclairé qui régné en France, & qui s'étend dans presque toutes les conditions, une considération & une reconnoissance qu'on n'auroit jamais dû leur refuser; on commence à s'appercevoir en France, qu'ils sont le ressort de l'abondance, qu'ils ne font aucune entreprise, qu'il ne leur arrive aucun avantage, que le Public ne le partage avec eux. Aujourd'hui plus que jamais on s'accorde assez à penser dans toute l'Europe, que les Nations acquièrent plus de véritable puissance en s'enrichissant par un commerce tran-

quille, qu'en aggrandissant leurs Etats par des conquêtes violentes. Dans une Nation comme la France, où tout s'opère par l'honneur ou la vanité, il est à croire, Mr, que le commerce y étant une fois en honneur, il fera de jour en jour des progrès bien rapides. C'est un bon ressort pour un Gouvernement que l'honneur ou la vanité. Il se déploie toujours avec plus de force & d'énergie que la vertu même, ce ressort des Républiques, selon l'illustre Auteur de *l'Esprit des Loix*.

Il est heureux pour la France que sa Marine dans la dernière guerre ait été si foible, & que l'Angleterre ait si fort abusé de ses forces maritimes pour l'abattre. La France s'est réveillée au bruit des exploits de sa rivale; & tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en est que plus indigné, elle n'a envisagé les injures dont sa gloire a été flétrie sur mer, que pour s'exciter puissamment à faire renaître sa Marine de ses cendres. Le projet de la rétablir & de lui donner une force qui pût balancer celle de la Marine Angloise, a été aussi promptement exé-

cuté qu'il a été prudemment formé. La France devoit ce rétablissement à sa gloire offensée, ainsi qu'à l'intérêt qu'elle a de protéger son commerce. Par l'état où se trouve aujourd'hui la Marine Françoisé, vous pouvez juger, Mr, des efforts prodigieux que la Nation a faits pendant le peu de temps qu'a duré la paix, & de ceux qu'elle est capable de faire dans la suite. La fierté des Anglois a trompé leur politique; ils ont trop compté sur leurs forces. Dans l'yvresse où les ont jettés les succès de leur Marine, ils ont cru que le tems étoit arrivé, où, à l'exemple des Romains, ils pouvoient commettre impunément des injustices éclatantes. Je ne puis donner d'autre nom à leurs entreprises contre les François, toutes les fois que j'examine de sang froid les raisons sur lesquelles ils les appuyent. C'est bien ici qu'à lieu la Maxime, que les raisons qu'on alléque pour se défendre d'une injure qu'on nous accuse d'avoir faite, sont quelquefois si frivoles, qu'elles semblent être plutôt une raillerie, qui ajoute encore à l'injure, qu'une véritable justification.

Si ma lettre n'étoit déjà trop longue, je vous ferois sentir, Mr, que les incursions des Anglois sur tous les vaisseaux François qui sont chargés de munitions de guerre, sont l'attentat le plus énorme au Droit public de l'Europe, que si peu de Jurisconsultes ont connu. Je reviendrai sur cet article, après que dans ma lettre suivante je vous aurai prouvé que votre République n'a point de plus dangereux ennemi que l'Angleterre.

ALL
L'I

N

let
ver
tri
ce
l'A
vo
ra
est
da
vo
qu
bl
ét
pr
co
nu

LETTRE QUATRIÈME.

*Allez, portez en pompe, & servez à genoux
L'Idole dont le poids va vous écraser tous. VOLÉ*

MONSIEUR,

Je ne puis mieux commencer cette lettre que par l'application de ces deux vers à quelques-uns de vos Compatriotes, que leur haine contre la France a tellement dévoués aux intérêts de l'Angleterre, qu'ils s'enchaîneroient volontiers à son char, pour l'aider à ranger l'Univers sous ses loix. La haine est injuste dans ses sentimens ainsi que dans ses jugemens. Combien parmi vous, qu'elle a aveuglés sur l'abîme que creuse sous les pas de la République, cette Nation qu'ils croyent être son plus ferme soutien ! Avec les principes de politique qui réglent sa conduite, & dont je vous ai entretenu dans mes précédentes lettres, pen-

112. *Lettres d'un François*

sez-vous, Monsieur, que l'Angleterre n'ait pas dû sacrifier la Hollande à l'accroissement de son commerce, qu'elle regarde, peu s'en faut, comme la première divinité de son Isle ! En qualité de Nation commerçante, & même de Nation la plus commerçante de l'Univers, après elle, vous avez aussi la meilleure part à sa haine. Je n'excepte que les François, contre qui elle s'exerce avec plus d'acharnement encore que contre les Hollandois. Effectivement, l'Angleterre trouve par-tout sous ses pas la France, qui lui dispute, peut-être avec quelque avantage, la supériorité dans tous les genres de Littérature, en attendant qu'elle puisse la lui disputer dans le Commerce. Si la haine jalouse des Anglois contre vous n'éclate pas avec cette impétuosité de sentimens féroces qu'ils se-pardonnent volontiers en faveur des progrès de leur Commerce, vous n'en êtes redevables qu'à l'intérêt qu'elle trouve dans votre alliance. C'est bien assez d'avoir pour ennemis les François, sans se mettre encore à dos les Hollandois. Croyez, Mr, que

l'in
ch
ils
pu
re
sou
la
Fra
tre
ne
dre
ag
ne
ce

tiq
lar
me
To
ou
qu
res
ro
ne
E
nu
le
lu

l'intérêt est le seul frein qui les empêche de vous accabler. Mais ce frein, ils le blanchissent d'écume, par l'impuissance où ils se trouvent de détruire entièrement votre Commerce. Ne souhaitez pas qu'ils ruinent celui de la France. Forts de la foiblesse des François, ils vous écraseroient à votre tour. Comme les Anglois n'imaginent pas avoir besoin de se contraindre à l'égard des François, ils laissent agir dans toute leur étendue leur haine, leur envie, leur jalousie contre cette Nation.

Pour mieux juger du système politique des Anglois à l'égard de la Hollande, souffrez, Mr, que je vous ramene au berceau de cette Republique. Tout ce que les Anglois ont fait pour ou contre la République, les secours qu'ils lui ont donnés ainsi que les guerres qu'ils lui ont faites, vous prouveront qu'elle a trouvé dans eux des ennemis plus dangereux que dans les Espagnols mêmes, qu'elle avoit reconnus pour ses anciens maîtres, & dont le désespoir, qu'inspire la tyrannie, lui avoit fait secouer le joug impé-

rieux. Suivez-les dans toutes leurs démarches, vous les verrez constamment attachés à miner sourdement le Commerce de la République. Il a été autrefois, & même il est encore aujourd'hui trop puissant pour ne pas exciter leur jalousie.

Je conviendrai d'abord avec vous, Mr, que dans les premiers tems où la République se forma, & où, ressuscitant dans ses enfans l'antique audace de ces Bataves, qui avoient déterminé en faveur de César la fortune incertaine & chancelante à Pharsale, & avoient ramené la victoire sous ses drapeaux à Alexandrie, elle brisa ses fers, elle a reçu plusieurs secours du Royaume d'Angleterre, soit en argent soit en troupes. Mais vous savez aussi trop bien, Mr, que l'Angleterre consulta plus ses intérêts que ceux de la République dans les secours qu'elle lui prodigua. L'Angleterre avoit en vûe d'abaisser la Puissance Espagnole, qui faisoit ombre à la sienne. Cette seule raison lui mit les armes à la main, & nullement cette compassion, qu'excite naturellement la vûe des mal-

heu
bliq
stru
que
vou
des
bliq
cou
de
tend
pag
d'ob
seul
Ma
vou
son
justi
ils
cou
de
T
la F
pou
coû
Par
cro
sa F
men

heureux. L'Angleterre n'aida la République à s'élever, que pour servir d'instrument à sa grandeur. La suite ne l'a que trop fait voir. Mais de crainte que vous ne me trouviez injuste à l'égard des Anglois, je consens que la République leur tienne compte de ces secours multipliés, par qui elle acheva de briser les derniers liens qui la retenoient encore attachée au joug Espagnol. C'est toujours beaucoup que d'obtenir des secours, que l'intérêt seul a déterminés en notre faveur. Mais ces secours tant vantés, & dont vous faites honneur à l'Angleterre, sont mêlés d'un si grand nombre d'injustices à l'égard même de ceux à qui ils furent accordés, qu'il eût beaucoup mieux valu pour les Hollandois de ne les avoir pas reçus.

Tandis que les Anglois protégeoient la Hollande, leur alliée, ils avoient pour l'Espagne des ménagemens qui coûtèrent bien cher à la République. Par un excès de confiance, qu'elle croyoit ne pouvoir refuser à ceux de sa Religion, elle remit imprudemment aux Anglois ses places frontie-

tes les plus importantes, persuadée qu'ils sauroient bien les défendre contre les Espagnols. Mais elle éprouva que la Religion pouvoit beaucoup moins sur l'esprit des Anglois que l'intérêt politique. Ces places que la valeur avoit conquises sur les Espagnols au prix du sang des Hollandois, eh bien ! Mr, les Anglois s'en emparèrent pour les remettre par la plus noire trahison aux Espagnols, contre qui ils auroient dû les défendre. Un Capitaine, nommé Marchand, vendit au Duc de Parme le Château de Wouw, pout la somme de dix mille florins pour lui-même, & pour trois mois de solde pour la garnison. Le Comte de Leycester, favori de la Reine Elisabeth, & Commandant en chef des troupes Angloises, en empêchant, par des ordres secrets, le Conseil d'Etat de faire évacuer à tems à ce Capitaine, dont la fidélité étoit dès-lors suspecte, le poste qui lui avoit été confié, fit présager dès-lors aux plus clairvoyans les obstacles que l'Angleterre opposeroit dans la suite à l'élevation de la République. La per-

fidie
mier
emb
Guil
Tax
Jor
gno
Ang
Zwo
hon
qu'i
cest
pris
& le
Pla
che
vill
len
ren
fes
dun
à la
Ho
d'o
d'A
se
de

fidie avoit trop bien réussi à son premier auteur, pour qu'elle ne fût pas embrassée par les autres Anglois, Guillaume Stanley livra au Général Taxis la ville de Déventer; Roland Jork, corrompu par l'argent Espagnol, donna l'exemple de perfidie aux Anglois qui étoient en garnison à Zwol & à Arnhem. Ils vendirent leur honneur aux Espagnols avec les places qu'ils gardoient. Le Comte de Leicester fut spectateur immobile de la prise de l'Ecluse par le Duc de Parme; & le Gouverneur de Gueldre, Aristote Platon, Ecossois d'origine, eut la lâcheté de vendre cette importante ville aux Espagnols. Je passe sous silence bien d'autres infidélités qui furent commises par les troupes Angloises. Par la maniere dont elles se conduisoient, on eût dit qu'elles étoient à la solde de l'Espagne & non de la Hollande.

Le Comte de Leicester, chargé d'ordres secrets de la part de la Cour d'Angleterre, travailloit cependant à se faire donner les plus fortes places de la République, afin que, si l'intér-

rêt de l'Angleterre exigeoit qu'elle ne rompît pas avec l'Espagne, elle pût acheter d'elle la paix & des conditions avantageuses, aux dépens de la Hollande son alliée, qu'elle sacrifieroit à l'Espagne, en abandonnant à cette Monarchie les places qui servoient de boulevard à la République naissante.

La Reine Elisabeth peu inquiète du sort des Hollandois & de celui de leur Religion, leur envoya une ambassade solennelle, pour les exhorter vivement à faire la paix avec l'Espagne. Le Comte de Leycester avoit déjà pressenti les Hollandois sur cette paix, qu'ils refuserent constamment, craignant de compromettre leur Religion, & de retomber sous le joug auquel ils avoient soustrait leur tête. L'Angleterre, pour ne pas paroître trahir la Hollande, qui avoit imploré son secours, exigea du Duc de Parme, qu'il retirât des Pays-Bas toutes les troupes étrangères, qu'il laissât jouir les habitans de tous leurs anciens privilèges, qu'ils se gouvernassent eux-mêmes selon leurs propres loix; qu'on

resp
scien
cice
au
dura
s'acc
gion
Réf
les
tion
glet
don
nan
lées
pes
su
Ma
rer
brif
tiff
ma
rain
fac
la
ne
leur
qu
ver

respectât les droits sacrés de leur conscience, & qu'on leur permît l'exercice libre de la Religion Réformée, au moins pendant deux ans, afin que durant ce tems-là les Etats pussent s'accorder sur le chapitre de la Religion. C'en étoit fait de la Religion Réformée dans tous les Pays-Bas, si les Espagnols, écoutant les propositions avantageuses que leur fit l'Angleterre, de leur remettre les places dont elle étoit la maîtresse, moyennant le payement des sommes stipulées avec la Hollande pour les troupes qu'elle lui avoit fournies, avoient su profiter de leur fortune présente. Mais la Providence, qui vouloit assurer aux Hollandois leur liberté, & briser le joug Espagnol qui s'appesantissoit tous les jours sur leur tête, ferma les oreilles des Espagnols à des raisons si persuasives; & au lieu de sacrifier quelques sommes d'argent à la reddition de plusieurs places, qui ne leur auroient point coûté de sang, leur mauvais Génie leur persuada d'équiper une flotte puissante, que les vents plus conjurés contr'elle que

les Anglois , vinrent à bout de diffiper. Cet effort des Espagnols qui leur fit couvrir l'Océan de leurs vaisseaux , ne produisit point d'autre effet , que celui d'accélérer la conclusion d'une triple alliance entre la France , l'Angleterre & la Hollande contr'eux-mêmes. Vous conviendrez avec moi , Mr , qu'il n'a pas tenu à l'Angleterre que la Religion Réformée ne fût extirpée des sept Provinces-Unies , où elle n'avoit pas encore jetté des racines profondes. La plûpart des Provinces des Pays-Bas tenants toujours à Rome par leur soumission , il n'est pas douteux que dans ces tems , où les esprits , qui panchoient déjà pour la Réforme , étoient encore mal affermis , elles auroient de nouveau reconnu l'autorité de l'Eglise Romaine. Je ne vous arrête , Mr , sur cette réflexion , que pour vous convaincre que l'intérêt de la Religion n'a jamais été assez puissant pour balancer dans le cœur des Anglois leur propre avantage , & qu'il leur auroit peu importé de vous voir tous Romains , pourvu que leur Commerce s'en fût accru.

Oui ,

Oui, Mr, c'est une vérité de fait que les Hollandois vis-à-vis des Anglois ont toujours été la dupe de leur propre Religion, & que sous ce prétexte sacré ils ont été engagés par les Anglois dans des guerres toujours funestes à la République, & seulement utiles à ses Alliés. La conformité des sentimens dans une même Religion n'est donc point une raison qui ait dû attacher la Hollande à la fortune de l'Angleterre. La raison de l'Etat est toujours plus forte que celle de la Religion, qui ne sert que de voile pour couvrir les ressorts mystérieux de la Politique.

L'Angleterre oubliâ bientôt les engagements qu'elle avoit pris avec la France & la Hollande. Malgré la triple alliance, par laquelle il étoit très-expressément stipulé qu'on ne se prêteroit à aucune trêve, & encore moins à aucune négociation pour la paix avec l'Espagne, sans le consentement unanime de toutes les Parties contractantes, mais qu'au-contre on l'attaqueroit de toutes ses forces & avec la dernière vigueur dans ses propres domaines, l'Angleterre fit non seu-

lement , sans le consentement des autres Alliés , sa paix particulière avec l'Espagne , mais stipula même qu'aucune des deux Nations ne soutiendrait en aucune maniere les ennemis & les sujets rebelles de l'autre. Par ce Traité elle ne violoit pas seulement son alliance avec la Hollande ; mais elle la laissoit exposée à la merci des Espagnols , qui continuoient toujours à la traiter de rebelle , & qui ne négligeoit rien pour la remettre à la chaîne. Cependant les villes de la Brille , Rammekens & Flessingue , demeuroident hypothéquées à la Grande Bretagne , qui , pour ne pas enfreindre le Traité conclu avec l'Espagne , ne permit point aux troupes qu'elle avoit dans ces villes , de prendre parti pour les Hollandois , bien qu'elles fussent soudoyées par ces Républicains. L'Angleterre ne se monroit religieuse à garder son alliance avec l'Espagne , que pour enfreindre plus audacieusement celle qu'elle avoit contractée antérieurement avec la Hollande. Pouvoit-on , Mr , insulter d'une maniere plus ou-

tr
ob
un
ne

di
qu
fir
Ils
alc
l'é
ce
dée
ma
cin
lui
cet
nai
no
de
pro
dre
pre
en
de
toy
qu
co

trageante les Hollandois , que de les obliger à payer des troupes , dont une alliance postérieure avec leurs ennemis enchaînoit la valeur ?

Les Hollandois indignés de prodiguer leur argent pour des troupes qui leur étoient absolument inutiles , firent un effort pour les congédier. Ils traitèrent avec Jacques I qui étoit alors sur le Trône d'Angleterre , pour l'évacuation de leurs places. Ce Prince , pour étonner leur courage & déconcerter leurs projets , leur demanda la somme de deux millions cinq cens mille florins : mais il fut lui même dupe de son artifice dans cette occasion. Le Grand-Pensionnaire Barneveldt trouva dans l'œconomie de ses concitoyens un moyen de remettre aux Anglois cette somme prodigieuse pour le tems , & de rendre à sa patrie la liberté , que , sous prétexte de la conserver , ils lui avoient enlevée. Cette action qui le combla de gloire dans l'esprit de ses concitoyens , lui attira la haine de Jacques I qui , dit-on , ne se montra si fort aigri contre les Armeniens , que parce que

cet habile Ministre faisoit à leur secte l'honneur de la favoriser.

Les progrès rapides & étonnans que faisoit de jour en jour le commerce des Provinces-Unies, réveillèrent la jalousie des Anglois, & en même tems leur attention pour y mettre des obstacles. La pêche du hareng, qui a passé très-longtems pour la mine d'or de la République, & à laquelle Jean de Wit attribue toutes les ressources que les Hollandois ont trouvées pour secouer le joug Espagnol, pour conquérir les Indes, pour acquérir de la considération en Europe, devint un crime aux yeux des Anglois. Ils se souvinrent alors qu'ils étoient les Souverains de la mer; &, sous ce prétexte, ils exigèrent de tous les Pêcheurs Hollandois le dixième hareng, comme un hommage rendu à leur Souveraineté, & un droit pour la permission qu'ils leur accordoient de pêcher dans des mers qui baignoient leur Isle. Ces prétendus Souverains appuyant de la force leurs prétentions ambitieuses, enlevèrent aux Hollandois grand nombre de vais-

ceux , maltraitèrent leurs matelots , & caufèrent un grand préjudice à leur commerce. Déjà , pour terminer cette conteftation de l'Empire des Mers , les Hollandois fe préparoient à un combat naval & déployoient la voile de leurs vaiſſeaux , lorsque des diſſenſions domeſtiques rappellèrent les Anglois dans leurs propres foyers.

Les Hollandois ne furent pas long-tems à s'appercevoir que les Anglois les aimoient bien moins comme Proteſtans , qu'ils ne les haïſſoient comme riches Commerçans. Dans le combat des Dunes , où la Flotte Hollandoiſe , commandée par l'Amiral Tromp , eut l'avantage ſur les Eſpagnols ; les Anglois , bien loin de fermer leurs ports à l'ennemi juré de la Religion Proteſtante , les reçurent dans celui de Dunkerque , où dix de leurs plus gros vaiſſeaux , chargés d'hommes & d'argent , trouverent un azile sûr contre les Hollandois , qui pourſuivoient en eux les ennemis de leur liberté.

Sous Cromwel , Tyran & Protec-
teur d'Angleterre , le commerce de
la Hollande reçut un échec bien ter-

rible. Le Bill du Parlement, par lequel il étoit défendu à tous les étrangers d'apporter désormais en Angleterre sur leurs vaisseaux d'autres productions que celles du crû de leur pays, fut un coup mortel pour le commerce de la République, dont l'objet est, comme l'on fait, d'enlever avec économie les productions de tous les peuples pour les répandre avec profit. Mais comme ce Bill ne permet aux étrangers l'exportation de leurs propres denrées, que sous des droits plus forts que si elles étoient importées par des vaisseaux Anglois; l'Angleterre a trouvé le secret, en leur interdisant par-là implicitement toutes exportations, de les faire par elle même.

Cet Acte de navigation, dont la gloire est dûe à Cromwel, est certainement l'époque de la grande puissance maritime des Anglois. Ils ont pu sans doute favoriser ainsi leur commerce aux dépens de celui de toutes les Nations. Mais, Mr, ne trouvez-vous pas que ce droit extrême est uné extrême injure? *Summum jus, summa*

injustitia. Je suis surpris que les autres Nations , & surtout la vôtre , ne prennent point exemple sur les Anglois , pour exercer envers eux la même rigueur dans le commerce , qu'ils exercent envers tous les autres. La Nation Angloise a la réputation d'être la plus intelligente dans le commerce; mais elle n'obtient cette réputation qu'au dépens d'une qualité bien plus essentielle selon moi ; je veux dire , cette générosité de sentimens nobles & élevés , qui ont pour objet le bonheur de tous les humains.

Ce n'étoit pas assez pour l'Angleterre de violer à l'égard de la Hollande les droits imparfaits que prescrit l'amitié & la bienveillance , si elle ne donnoit encore atteinte à ses droits parfaits. Toujours entêtée de sa Souveraineté des mers , l'Angleterre exigea de nouveau des droits sur le poisson qu'on pêchoit le long de ses côtes; elle demanda une réparation complète du tort qu'elle prétendoit avoir souffert dans les Indes par la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales; elle permit même à ses

Sujets , dans le sein de la paix , de se dédommager eux-mêmes & de se procurer une satisfaction convenable de ce qu'ils avoient à pretendre à la charge des habitans de l'Etat , par la prise de leurs vaisseaux. En 1726 , l'Angleterre , accoutumée à de pareils procédés , si contraires au Droit public de l'Europe , fit une espèce de guerre semblable à l'Espagne. Elle donna ordre à ses Amiraux de saisir les galions Espagnols ; de mettre le scellé aux effets ; de les amener à un port de la Gande-Bretagne , pour y faire la répartition des marchandises entre les intéressés de toutes les Nations , la portion du Roi d'Espagne mise en séquestre jusqu'au liquidement des sommes dues ou prises par les Armateurs Espagnols. Les Anglois ont introduit un nouveau Droit des Gens , par lequel , sans se soumettre à la vaine cérémonie d'une Déclaration de guerre ils exercent toujours à bon compte des actes d'hostilité. On diroit qu'en Morale ainsi que dans la Littérature les Anglois ne veulent être enchaînés par aucunes loix.

En conséquence de cette permission accordée aux Anglois par leur Souverain, d'exercer contre les Hollandois toutes sortes d'hostilités, sans aucune déclaration de guerre, la bonne-foi des Hollandois fut surprise. La porte fut tellement ouverte à toutes sortes de déprédations, qu'en moins d'une année tous les Ports de la Grande-Bretagne furent inondés de vaisseaux Hollandois. Les Etats qui concevoient parfaitement bien qu'en ruinant leur Commerce, on ébranloit jusqu'à ses fondemens la République, qui n'a de vie que par lui, députerent aussi-tôt un Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour réclamer le Droit des Gens si violemment outragé par cette Monarchie Républicaine. Cependant ils équipèrent un nombre convenable de vaisseaux, dont ils donnerent le commandement à l'Amiral Tromp, afin de donner plus de force aux raisons que leur Ambassadeur étoit chargé de faire entendre à Londres, & de garantir les trésors flottans de la République contre l'avidité Angloise. Mais comme si le Droit

des Gens n'étoit pas fait pour l'Angleterre, on n'eut aucun égard aux représentations fortes & pressantes de l'Ambassadeur Hollandois ; &, sans attendre qu'on eût décidé quels torts la République devoit réparer, l'Angleterre ne voulut pas perdre l'occasion favorable d'attaquer à l'imprévu vingt vaisseaux Hollandois qui revenoient des Barbades. Elle s'en empara contre tout droit, bien persuadée que, quelle que fût son injustice dans cette attaque, elle se maintiendrait dans son ancienne possession, qui est de ne jamais rendre ce qu'elle a déclaré une fois de bonne prise. La Flotte Angloise commandée par l'Amiral Blak, attaqua celle de l'Amiral Tromp, sous le prétexte frivole qu'elle refusoit de baisser le Pavillon, & de reconnoître la Souveraineté des Mers que l'orgueilleuse Angleterre s'arroyoit. Telle fut l'origine de cette guerre sanglante, qui teignit si souvent les Mers du sang des Anglois & des Hollandois. La victoire demeura souvent indécise entre ces deux Amiraux, qui étoient tous deux sur mer ce que les Condés & les

Turennes étoient sur terre. Après beaucoup de sang répandu de part & d'autre pour le vain & bizarre honneur du Pavillon, la paix fut enfin signée entre les deux Nations belligérantes, sans que la Hollande pût engager l'Angleterre à adoucir en sa faveur la Loi rigoureuse du fameux Acte de la navigation.

Charles II ne fut pas plutôt remonté sur le Trône d'Angleterre, dont une mort sanglante avoit fait descendre son pere, & que Cromwel venoit de souiller par une injuste usurpation, qu'il fit revivre l'ancienne prétention de l'Empire des Mers, & parut ainsi vouloir contester de nouveau aux Sujets Négocians de la République, le libre usage de cet élément commun à toutes les Nations. La guerre recommença plus vivement que jamais entre les deux Puissances Maritimes. La Hollande ne vouloit point reconnoître une Souveraineté que l'Angleterre n'a jamais pu bien prouver; elle vouloit soutenir le droit réel de son Commerce dans les Indes. Autant cette guerre étoit légitime de la part

de la Hollande, qui combattoit pour la liberté de son Commerce, autant étoit-elle injuste de la part de l'Angleterre, qui n'avoit d'autre droit, pour troubler le Commerce de sa rivale, que celui que lui donnoit sa force. La République fut donc forcée à s'engager dans une guerre de mer, célèbre par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, mais dont tout le fruit fut l'affoiblissement des deux partis. Ce fut dans ces combats que se développa toute entière l'ame de de Ruyter, le plus grand-homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusques dans ses Ports à quatre lieues de Londres. Mais si l'Amiral Hollandois acquéroit beaucoup de réputation, en faisant triompher la Hollande sur les Mers, dont les Anglois avoient toujours eu l'empire, la Hollande n'avoit pas moins raison de se plaindre de l'Angleterre, qui lui faisoit acheter si cher le droit commun à tous les hommes de naviger librement dans toutes les Mers pour leur Commerce.

voy
con
célé
gén
ne
d'a
que
bra
de
con
des
gloi
plus
d'ha
scie
Hol
le T
glet
l'Al
& d
Ang
Un
pre
n'êt
Mr
pou
jou

Toutes ces guerres, Mr, où nous voyons que la Hollande s'est engagée contre son inclination pacifique, décelent d'une manière assez visible le génie ambitieux de l'Angleterre, qui ne les a excitées que dans le dessein d'affoiblir de plus en plus la République, & de lui enlever les meilleures branches de son Commerce. Le génie de la République a luté long-tems contre celui de l'Angleterre, avec des forces égales : mais soit que l'Anglois ait plus d'activité dans l'esprit, plus d'ambition dans le cœur, plus d'habileté dans la politique, plus de science dans le Commerce, que les Hollandois, nous voyons que depuis le Traité d'Utrecht, par lequel l'Angleterre obtint pour elle le contrat de l'Assiento & la possession de Gibraltar & de Port-Mahon, le Commerce Anglois a pris sur celui des Provinces-Unies un ascendant qu'on n'oseroit presque marquer dans la crainte de n'être pas cru. Je ne vous arrête, Mr, sur ces tristes réflexions, que pour vous montrer l'Angleterre toujours conjurée contre la République

depuis son origine jusqu'à nos jours ; & s'avancant pas à pas vers son grand but , qui est d'engloutir tout le Commerce de son Alliée , de miner peu à peu ses forces maritimes , & de finir par l'ensevelir sous les flots de la mer qui l'environne. Jamais l'alliance n'a été plus étroite entre les deux Nations qu'elle l'est aujourd'hui , & jamais aussi l'Angleterre ne fut plus redoutable à la Hollande : elle l'embrasse , mais c'est pour l'étouffer. Comme votre prévention pour les Anglois , Mr , est un peu forte , je vais encore parcourir avec vous certains faits , qui ne confirmeront que trop le système politique de l'Angleterre , qui tend à élever de plus en plus son Commerce sur les ruines de celui de votre République.

L'ascendant que la France prenoit de plus en plus sur l'Espagne , qu'elle affoiblissoit par la prise de ses Villes tant en Flandre que dans la Flandre-comté , allarma les Hollandois pour leurs frontières. Ils frémissent de se voir si voisins d'une Puissance formidable , dont ils n'étoient plus séparés.

que
tenir
mer
proc
terer
Holl
Ce
salut
XIV
la H
ses
Rois
Il ne
temp
ble.
men
dure
E
endo
tion
de l
ses
tuté
tain
regu
que
si le
vrag

que par une barrière impuissante. Pour tenir la balance de l'Europe, & réprimer l'ambition de Louis XIV qui l'approchoit par degrés d'eux, ils projetterent une triple alliance entre la Hollande, l'Angleterre & la Suède. Ce qu'ils croyoient devoir être leur salut, pensa causer leur perte. Louis XIV indigné qu'un petit Etat tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes & d'être l'arbitre des Rois, médita dès lors de s'en venger. Il ne suspendit sa vengeance quelque temps, que pour la rendre plus terrible. Elle éclata enfin par des événemens prodigieux, dont le souvenir durera autant que l'Histoire.

En 1672, la France, après avoir endormi la Suède par ses négociations, & acheté de son argent l'amitié de l'Angleterre, tomba avec toutes ses forces sur la Hollande. Son génie tutélaire la préserva d'une perte certaine, & sauva à la France l'éternel regret d'avoir détruit une République, qu'elle avoit protégée & chérie si long tems comme son propre ouvrage. Je pardonne aux Hollandois

les sentimens de haine qu'ils prirent alors contre les François. Ils avoient vu leur perte de trop près, & la guerre avoit causé chez eux de trop funestes ravages, pour que le Nom François ne leur fût pas devenu extrêmement odieux. Mais le fardeau de cette haine qu'ils portoient aux François, ne devoit-il pas tomber avec autant de force sur les Anglois, qui, pour mieux accabler la Hollande, s'étoient unis avec la France, contre les principes de la raison d'Etat, pour élever une Puissance que leur intérêt étoit d'affoiblir? La haine des Anglois contre la France s'oublia dans cette occasion, pour se tourner toute entière du côté de la Hollande. Quel prétexte de guerre que celui que les Anglois alléguoient contre elle? La Flotte Hollandoise, disoient-ils, n'avoit pas baissé son Pavillon devant un bateau Anglois.

La France avoit du moins une raison plus spécieuse. Elle vouloit punir la Hollande d'avoir conspiré contre elle, en formant une alliance favorable à l'Espagne son ennemie, & fu-

neste
geoit
repro
alliée
sance
d'un
ruptu
ne s'e
L'
actes
à do
de la
ouver
Il av
du C
trente
mer,
Holla
contr
la flo
Smirn
Guerr
sans
paix
l'atta
trois
diren
Vaisse

neste à elle - même , dont elle déran-
geoit les projets. Que pouvoit alors
reprocher la Hollande à la France son
alliée naturelle ? Sa trop grande puis-
sance ? Mais depuis quand la force
d'un Etat fournit-elle un prétexte de
rupture à une Nation contre qui elle
ne s'exerce pas ?

L'Angleterre , pour commettre des
actes d'hostilité , n'avoit pas attendu
à donner une aussi mauvaise raison
de la Guerre qu'elle déclaroit alors
ouvertement à la République. Charles
II avoit déjà envoyé , sous les ordres
du Chevalier Holmes , une Flotte de
trente - huit Vaisseaux de Guerre en
mer , pour troubler la navigation des
Hollandois. Cette flotte ayant ren-
contré , à la hauteur de l'Isle de Wigr,
la flotte Hollandoise qui revenoit de
Smirne , composée de 5 Vaisseaux de
Guerre & de 72 Bâtimens marchands,
sans être retenue par les liens de la
paix qui n'étoit point encore rompue ,
l'attaqua avec beaucoup de fureur , à
trois reprises. Les Hollandois ne per-
dirent dans cette occasion qu'un seul
Vaisseau de Guerre & trois Bâtimens

marchands, leur valeur les ayant assez bien servis contre des forces beaucoup supérieures aux leurs. Vous remarquerez, s'il vous plaît, Mr., que c'est presque toujours dans un tems de paix, c'est-à-dire dans un tems où les Nations se reposent avec sécurité sur les Traités, que l'Angleterre a commis des actes d'hostilité contre les autres Puissances. Si, à nos jours, dans un tems où la Guerre n'est pas encore déclarée, elle fait des incursions sur tous les Vaisseaux François que leur malheur pousse vers ses flottes, nous ne devons pas en être surpris. L'Angleterre ne fait en cela que suivre constamment ses anciens principes. C'est toujours à la force, & non à la justice, qu'elle mesure son droit des Gens.

Mais ce qui auroit dû pour jamais aliéner la Hollande contre l'Angleterre, c'est le projet ambitieux que cette Puissance conçut de partager avec la France les dépouilles de la République. La Hollande voyoit flotter sur ses bords les Etendars François; ses campagnes étoient jonchées & de

fang
rance
déses
const
Répu
voula
proye
Franç
fils n
Princ
prier,
de la
remen
lande
d'Ang
exigeo
par m
même
de la H
tés sur
Lou
voix d
une fo
qu'il n
aux pl
L'allia
mée av
tre les

sang & de morts; enfin l'unique espérance des Hollandois étoit dans leur désespoir. Ce fut dans ces tristes circonstances que Charles II croyant la République perdue sans ressource, & voulant avoir sa part d'une si riche proye, envoya vers le Monarque François le Duc de Monmouth son fils naturel, pour complimenter ce Prince sur ses grandes victoires, & le prier, qu'avant de soumettre le reste de la République, il voulût premièrement s'emparer des Isles de la Zélande, en faveur de la Couronne d'Angleterre. C'étoit le prix qu'elle exigeoit de ses opérations militaires par mer contre la Hollande, dans le même tems que les armes victorieuses de la France la pressoient de tous côtés sur terre.

Louis XIV avoit trop écouté la voix de la vengeance; mais, sa gloire une fois satisfaite, il n'est pas douteux qu'il n'eût laissé attendre sa victoire aux pleurs d'un peuple malheureux. L'alliance que la Hollande avoit formée avec la Suède & l'Angleterre contre les intérêts de la France, n'étoit

qu'une injure passagère : mais son commerce, que chaque jour rendoit encore plus florissant, étoit une injure éternelle pour le peuple Anglois. Voilà pourquoi l'on peut assurer que l'Angleterre, tant qu'elle fera du Commerce son idole, sera toujours conjurée pour avancer la perte de la Hollande. L'ambition qui naît du désir d'étendre sa domination, est toujours moins funeste aux Nations, que celle qui naît du désir d'étendre son Commerce.

Alexandre n'a pas toujours brillé d'une triste splendeur. Les Royaumes que sa valeur conquéroit, son amour pour la gloire les rendoit à ceux que ce même amour de la gloire en avoit dépouillés. Mais dans quels tems une Nation possédée de l'ambition d'aggrandir son Commerce, l'a-t-elle resserré, pour en favoriser d'autres qu'elle ?

Je me rappelle d'avoir entendu dire que, durant la Guerre qui s'alluma sous le règne de Charles II entre les deux Puissances maritimes, un Seigneur Anglois avoit osé dire publi-

is
mais son
ur rendoit
t une in-
e Anglois.
ffûrer que
fera du
a toujours
erte de la
naît du dé-
n, est tou-
ations, que
tendre son

ours brillé
Royaumes
son amour
à ceux que
ire en avoit
ls tems une
ition d'ag-
l'a - t - elle
ser d'autres

entendu di-
qui s'alluma
II entre les
es, un Sei-
dire publi

quement à la Haye en pleine compa-
gnie, qu'avant qu'il fût deux ans on
ne verroit plus aucun Vaisseau sortir
des Ports de la Hollande; que la rui-
ne de la Navigation des Provinces-
Unies étoit le vrai & unique but que
se proposoit la Nation Angloise. Ef-
fectivement, elle s'est toujours con-
duite à l'égard des Hollandois d'une
manière à ne laisser aucun doute sur
ce systême politique, qu'on lui attri-
bue. On a vu sa flotte, attaquant à
Bergue en Norwége les Vaisseaux Hol-
landois qui revenoient des Indes O-
rientales, violer d'une maniere inouïe
l'hospitalité des Ports du Nord. Le
succès ne répondit point à son atten-
te; car les aggresseurs ayant été re-
poussés avec beaucoup de bravoure,
furent obligés de se retirer de la Baye
en grand désordre & assez maltraités;
& ils n'emporterent de leur injuste en-
treprise que la honte & les remords
d'un attentat si inexcusable.

Dans le tems que les armes victo-
rieuses de Louis XIV faisoient pan-
cher la République vers sa ruine,
l'Angleterre en accéléroit la chute

par ses désirs ainsi que par ses armes. Il faut détruire cette Carthage trop enviée : il faut l'abîmer sous ses flots. C'est ainsi que le Lord Chancelier d'Angleterre ne fit pas difficulté de s'exprimer publiquement dans la Harangue qu'il prononça aux deux Chambres du Parlement. Pour détacher la Nation Angloise des François, & lui donner pour les Hollandois des sentimens plus pacifiques, il ne fallut pas moins que la résolution prise par l'Espagne de lui déclarer la Guerre conjointement avec l'Empereur, & de lui défendre tout commerce dans ses Ports, si elle ne rentroit aussi-tôt en paix avec la Hollande. La jalousie du Commerce avoit donné pour ennemis à la Hollande les Anglois; la crainte de sa diminution les lui réconcilia. Cette Nation fière & ambitieuse n'accepta pour tant la médiation de l'Espagne, qu'en stipulant avec les Hollandois qu'ils lui payeroient la somme de deux millions de florins pour les frais d'une Guerre qu'elle leur avoit elle-même si injustement déclarée. Mais les Hollandois étoient alors trop foibles pour récla-

mer
Guer
Fran
essor
Leur
craint
toien
l'Uni
la Ho
Guer
l'Emp
pour
Guer
lemen
de re
fut a
pour
dans
ruine
Auxil
partie
Mais
la ric
lande
armes
que le
pour
dans

s armes.
trop en-
ots. C'est
d'Angle-
exprimer
gue qu'il
s du Par-
tion An-
donner
mens plus
moins que
gne de lui
ement a-
défendre
s, si elle
k avec la
ommerce
a la Hol-
de sa di-
Cette Na-
pta pour-
ne, qu'en
qu'ils lui
k millions
e Guerre
si injuste-
ollandois
our récla-

mer les droits de l'équité naturelle. La Guerre continuant toujours entre la France & la République, donna un essor libre au Commerce des Anglois, Leurs Vaisseaux parcouroient sans crainte toutes les mers, & rapportoient dans leurs Ports les richesses de l'Univers. Cependant le Commerce de la Hollande souffroit beaucoup d'une Guerre, dans laquelle l'Empereur, l'Empire & l'Espagne étoient entrés pour ses intérêts. Il est vrai que la Guerre venant à se tourner principalement du côté des Alliés, la Hollande respira un peu. Cette République fut assez heureuse ou assez adroite, pour ne paroître plus qu'Auxiliaire, dans une Guerre entreprise pour sa ruine. L'Empire & l'Espagne, d'abord Auxiliaires, devinrent les principales parties, & reçurent les grands coups. Mais le Commerce, source unique de la richesse & de la puissance de la Hollande, étoit extrêmement gêné. Les armes effarouchent le Commerce ainsi que les Muses. Enfin le tems marqué pour la paix arriva; & Louis XIV dans les conditions qu'il imposa com-

me vainqueur, favorisa le Commerce des Hollandois, leur rendit Mastricht, & remit aux Espagnols quelques villes qui devoient servir de barrière aux Provinces - Unies. Par cette paix, le Commerce de la Hollande alloit reprendre son ancienne splendeur. C'en fut assez pour réveiller la jalousie des Anglois, & les porter à traverser par toutes sortes de moyens une paix, de laquelle dépendoit la prospérité de la République. Mais celle-ci sourde à tout autre sentiment qu'à celui de ses pertes, ne voulut plus d'une Guerre si funeste à son Commerce, & dont tout l'avantage au' it été pour l'Angleterre sa rivale.

L'Angleterre toujours ennemie & toujours jalouse de la France, s'étoit déterminée avec plus d'animosité que d'examen, à prohiber le commerce de cette Nation. Mais trouvant, après une plus mûre délibération, que ce commerce lui étoit avantageux, elle ne fut pas fâchée de renouer avec la France, qui de son côté r'ouvrit avec plaisir un commerce où elle comptoit gagner. La France, dont les vûes alors n'égalotent

n'égalent pas son activité par rapport au Commerce, ne tarda point à s'appercevoir de son infériorité : en 1687, elle fut obligée de doubler les droits d'entrée sur les draps larges & sur les serges. Les suites de la révolution survenue en Angleterre en 1688, interrompirent de nouveau le Commerce. La paix de Riswick en 1694 ne diminua rien de ces vengeances réciproques. La Hollande traita séparément, & obtint des conditions favorables pour son Commerce. » En effet, » dit le Traducteur du *The British Merchant* dans son discours préliminaire, le tarif de 1699 livroit à » cette République toutes les branches de notre navigation & de notre » industrie : les droits sur les étoffes » de laine y étoient réduits à près de » moitié, & celles de l'Angleterre devoient nécessairement nous passer » sous le nom des Hollandois «.

C'étoit avec un chagrin bien sensible que l'Angleterre voyoit la Hollande prospérer par un Commerce, dont elle auroit pu partager les profits avec sa rivale, si sa haine contre la France

ne l'avoit aveuglée sur ses propres intérêts. Elle travailla à détourner de la Hollande ces canaux féconds d'un Commerce si lucratif pour son Alliée, en l'engageant contre son propre intérêt dans la malheureuse guerre de 1702, dont elle n'a remporté d'autre avantage que celui d'épuiser ses finances & d'accroître le Commerce de l'Angleterre, aux dépens du sien propre.

Le Roi, pour punir l'ingratitude de la République, prohiba toutes les manufactures de l'Angleterre, soit qu'elles vinssent en droiture, soit par entrepôt dans d'autres Etats; & il fixa sur quelques-unes de ses denrées les droits proportionnés au besoin qu'on en avoit. Cette prohibition causa une perte réelle tant aux Anglois qu'aux Hollandois; mais les Anglois y furent peu sensibles, parce qu'elle retomboit en partie sur les Hollandois, & que d'ailleurs ils méditoient dès lors de se dédommager, aux dépens des Hollandois, d'un Commerce, dont ils avoient tari eux-mêmes la source; parce qu'il ne couloit pas en-

tièrement pour leur propre avantage. Voici comme ils s'y prirent.

Louis XIV, indigné depuis long-tems de ce que l'Angleterre, conformément au fameux Bill du Parlement projeté du tems de Cromwel, avoit interdit jusqu'à présent à ses Sujets, aussi bien qu'à ceux de la République & à toutes les autres Nations commerçantes, d'y porter avec leurs vaisseaux des marchandises étrangères qui n'étoient point du crû de leurs pays respectifs, avoit, suivant la Loi du Talion, fait publier dans son Royaume le 6 Septembre de l'année 1701, une semblable défense contre les Anglois : Représaille si juste & si bien fondée en équité, qu'il seroit à souhaiter que tous les Royaumes & Etats, en fissent autant par rapport à la Grande-Bretagne. Comme cette défense, quoique fondée sur le Droit Naturel, avoit porté au Commerce des Anglois en France un coup aussi funeste que celui que cette Nation intéressée avoit fait tomber autrefois sur le trafic des Hollandois en Angleterre, ils ne manquèrent point de la mettre particulié-

rement au nombre des motifs essentiels, qui portoient la Grande-Bretagne à déclarer la guerre de 1702. On est tout surpris de voir que l'Angleterre ait déclaré la guerre à la France, pour avoir fait dans ses Etats une loi toute semblable à celle que les Anglois avoient autorisée dans leur Parlement, & qu'ils regardoient, suivant les maximes de leur Etat, comme très-juste & très-raisonnable, & nullement capable de donner le moindre sujet de rupture aux Nations pour qui elle étoit si rigoureuse. Je laisse, Mr, à votre impartialité à qualifier cet étrange principe du droit des Gens de la Grande-Bretagne, qui défend aux autres Nations ce qu'elle se permet à elle-même.

Tout commerce ayant donc cessé entre la France & la Grande-Bretagne, celle-ci, au mépris des Traités qui rendoient le commerce de Portugal très-avantageux à la Hollande, traita séparément avec le Portugal, pour en déterminer tout le Commerce en sa faveur. Ce fut dans cette vûe que Mr Methuen, son Ambassadeur

Extraordinaire auprès du Roi de Portugal, conclut le 27 Décembre 1703 un Traité mutuel avec ce Prince, dans lequel il fut stipulé, qu'il seroit permis aux Anglois d'apporter en Portugal toutes sortes de draps & autres manufactures de laines Angloises, sur le même pied que cela se pratiquoit avant qu'on en eût généralement défendu l'entrée, pour favoriser les fabriques nouvellement établies dans ledit Royaume; & que cette permission subsisteroit pour jamais, & aussi long-tems que les vins de Portugal payeroient dans la Grande-Bretagne un tiers moins de droits d'entrée que ceux de France. Cette ruine du Commerce Hollandois, signée par le Ministre Anglois, lui valut une statue de la part de toutes les Villes commerçantes de la Nation, qui ne crurent jamais assez payer l'accomplissement d'un Traité qui leur étoit si avantageux. Depuis cette époque fatale, le Commerce Hollandois n'a pu se soutenir en Portugal; & dans sa chute il a entraîné presque toutes les manufactures du Pays, aujourd'hui si lan-

guissantes, qu'il est presque impossible de les ranimer.

Ce n'étoit pas là le dernier coup que l'Angleterre devoit porter au commerce de la Hollande. Il fut arrêté dans le Parlement, qu'on feroit des instances réitérées auprès de la Reine Anne, pour qu'elle disposât les Provinces-Unies à cesser tout commerce avec la France. Leurs Hautes-Puissances ne virent pas d'abord le piège qu'on leur tendoit. Les Ministres Anglois leur faisoient envisager la cessation de tout commerce avec la France, comme un moyen très-propre à affoiblir & mettre à la raison cette redoutable Couronne. Mais l'événement prouva que dans cette négociation le motif des Anglois avoit été de ruiner ce qui restoit du commerce de la Hollande, & de satisfaire en même tems leur aversion naturelle contre la France. En déférant trop aux sentimens de la Reine Anne & aux sollicitations du Parlement; la Hollande s'enchaîna elle-même au char de l'Angleterre, & devint l'instrument de la grandeur de sa plus

cruelle ennemie. Ne pouvant plus tirer des vins de la France, elle se vit réduite à se pourvoir de ceux de Portugal par le canal des Anglois, au grand avantage du commerce de ces derniers. La République auroit bien dû se dire dans le tems de cette négociation insidieuse, où on lui persuada de cesser tout commerce avec la France : *Timeo Danaos & dona ferentes.*

Leurs Hautes Puissances, ayant ouvert les yeux sur le piège où elles avoient été prises, refuserent de consentir au renouvellement de cette interdiction en 1704, malgré les vives instances que le Parlement d'Angleterre leur fit renouveler à cet égard. Elles firent parvenir à la Reine les pressans motifs qui les empêchoient de prolonger la défense en question par rapport à ces Provinces. Quelques solides que fussent les raisons de la République, puisqu'elles avoient pour but d'empêcher la ruine totale de son Commerce, les Anglois néanmoins ne les trouverent pas d'un assez grand poids, pour se faire un crime de prendre & de confisquer grand nombre de vais-

seaux, dont les passeports faisoient assez connoître qu'ils appartenoint aux habitans de cet Etat, un de leurs plus considérables & plus fidèles Alliés. Ce juste refus, que firent alors leurs Hautes-Puissances, leur fut même imputé dans la suite comme un grand crime, parce qu'elles avoient éludé par là les véritables vûes du Parlement, & qu'elles n'avoient pas eu la complaisance, pour faire plaisir aux Anglois, d'appauvrir la République. On vit dans cette occasion les plaintes partir de l'endroit même où elles auroient dû être portées. C'étoient les Anglois qui avoient tort; & qui se plaignoient des Hollandois qu'ils avoient offensés.

On voudroit, Mr, que l'Angleterre se jugeât elle-même, comme elle juge les autres Nations. Si l'Angleterre, par son Traité d'alliance avec la Hollande, avoit acquis le droit de défendre à celle-ci son Commerce avec la France leur ennemie commune; pourquoi, sous le regne d'Elisabeth, ne put-elle digérer que les Provinces-Unies eussent fait arrêter des vaisseaux

Anglois, qui alloient dans les ports d'Espagne pendant le plus grand feu de la guerre entre l'Espagne & les Provinces-Unies? Auroit-elle donc eu le pouvoir de lier la Hollande par rapport à une loi, dont elle fait usage contre les autres Nations? Les Anglois ont toujours eu l'injustice de refuser aux autres Nations, de traiter avec eux sur le même pied qu'ils veulent traiter avec elles. Ils veulent que leur Commerce soit ouvert avec les ennemis de leurs Alliés, & ils ne peuvent souffrir que leurs Alliés trafiquent avec les ennemis de la Nation Angloise. Lorsqu'ils furent devenus ennemis de l'Espagne, ne voulurent-ils pas empêcher les villes d'Allemagne d'y envoyer des vaisseaux; eux qui n'agueres avoient trouvé mauvais que les Hollandois leurs alliés leur défendissent tout commerce avec ces mêmes Espagnols? Les Allemans ne furent pas les seuls qui s'opposèrent à l'interdiction que l'Angleterre faisoit de tout commerce avec ses ennemis. Les Polonois se plainquirent aussi par un Ambassadeur envoyé exprès; que l'Angleterre violoit le

Droit des Gens , en voulant leur ôter la liberté du Commerce , sous prétexte de la guerre qu'elle avoit avec l'Espagne. Les Anglois ayant voulu , sous prétexte de leurs guerres , empêcher le Commerce des Danois , cela fit naître entre ces deux Peuples une guerre qui ne finit pas heureusement pour les Anglois ; car les Danois leur imposèrent un tribut , appelé le *Dennier Danois* , dont le nom subsista , après même que la raison du tribut eût été changée. La France sur-tout , qui a toujours permis aux Peuples qui sont en paix de commercer même avec les ennemis du Royaume , n'a jamais permis à l'Angleterre de restreindre son Commerce avec les ennemis de la Nation Angloise. Ainsi , lorsqu'après la paix de Vervins la Reine Elisabeth continuant la guerre avec l'Espagne pria le Roi de France de permettre qu'elle fit visiter les vaisseaux François qui alloient en Espagne , ce Prince la refusa , par la raison que ce seroit une occasion de favoriser le pillage & de troubler le commerce. Pourquoi la France ne jouiroit-elle point

de la liberté qu'elle accorde aux autres Nations ? La guerre n'est-elle pas toujours assez féconde en malheurs ; & n'est-ce pas assez qu'elle coupe les canaux du Commerce qui se fait entre les Nations belligérantes , sans que les Nations neutres ou alliées des deux côtés souffrent de cette interruption ? La France moins vive que l'Angleterre sur ses intérêts , & par-là plus généreuse , plus noble dans ses sentimens , permet presque l'entrée de ses ports à ceux-mêmes avec qui elle est en guerre , voulant d'un côté réparer les maux qu'elle fait de l'autre.

Voilà donc , Monsieur , à quoi ont abouti tant de manœuvres sourdes & obscures que le tems a mises au grand jour , tant d'alliances violées , tant de guerres injustement entreprises de la part de l'Angleterre. Cette Nation a toujours eu en vûe de fortifier son Commerce des débris de celui des autres Nations , & principalement de la Hollande. Mais ce n'est pas-là que s'arrête le cours des injustices dont la République a droit de se plaindre. Suivez-moi , je vous prie , & soutenez

une attention , que fatiguera sans doute le récit d'injustices encore plus criantes que celles dont je vous ai jusqu'ici entretenu.

Les Algériens , ces Pirates & Ecu-
meurs de mer , dont toute la Chré-
tienté devoit purger la Méditerranée
& l'Océan qu'ils infestent par leurs bri-
gandages , ont toujours trouvé grace
aux yeux des Anglois , toutes les fois
qu'ils ont pû nuire au Commerce des
Hollandois. Tandis que la Grande-Bre-
tagne s'est jouée de la foi des Traités
conclus entr'elle & la Hollande , elle
s'est montrée dans toutes les occasions
plus que religieuse observatrice de
ceux qu'elle a signés avec Alger. J'en
fais bien la raison ; c'est qu'il im-
porte extrêmement aux Anglois que
les Algériens troublent le Commerce
des autres Puissances Chrétiennes , tandis
que ces Corsaires respectent le leur.

Je vais sans doute étonner votre re-
ligion ! Pendant que la Guerre étoit
allumée entre les deux Puissances ma-
ritimes , les Anglois firent non-seule-
ment la paix , mais même un Traité
d'Alliance avec les Algériens , quoi-

qu'e
rien
ces
pro
roie
de,
soit
soit
visi
nes
d'al
ren
fon
que
fai
& c
fon
po
en
gl
pr
Zé
me
gr
Le
ce
le
lo

qu'ennemis mortels du Nom Chrétien ; en vertu duquel il fut permis à ces Corsaires de se réfugier avec leurs propres Vaisseaux , & ceux qu'ils auroient enlevés , dans les Ports d'Irlande , où ils trouveroient un azile assuré , soit pour radouber leurs Vaisseaux , soit pour prendre toute sorte de provisions , afin de continuer leurs rapines. Les Anglois , en vertu du Traité d'alliance fait avec les Algériens , eurent bientôt la satisfaction de voir fondre sur les Hollandois tout le mal que ces infidèles sont capables de leur faire , lorsqu'on leur lâche la bride , & qu'au mépris du Nom Chrétien , ils sont aidés par des Chrétiens mêmes pour faire la Guerre à des Chrétiens ennemis. Deux Vaisseaux , l'un Anglois & l'autre Turc , ayant rencontré près du Cap S. Vincent un Aventurier Zélandois , l'attaquèrent conjointement avec tant de fureur , que le plus grand nombre de l'équipage fut tué. Les Anglois , après s'être emparés de ce Vaisseau , livrèrent aux Turcs tous leurs confreres Protestans. Comme les loix de l'Europe proscrivent l'escla-

vage parmi les Chrétiens, les Anglois se contentèrent du Navire enlevé & de sa Cargaison pour la part qui leur revenoit de cette proye, Cependant ils consentirent que le Nom Chrétien fût profané par des Mahometans, en leur abandonnant des Chrétiens, sur qui ils pussent venger le mépris de leur Secte. Par le droit rigoureux de la Guerre, les Anglois pouvoient sans doute pousser l'inhumanité jusques-là : mais la Religion éplorée ne vit qu'avec indignation que son propre intérêt chez les Anglois cédoit à celui de leur Commerce. Ceci n'est qu'un trait d'impiété; écoutez maintenant les injustices occasionnées par les Algériens & commises par les Anglois.

Par l'article 21 du Traité de Breda, il fut expressément stipulé, qu'il ne seroit permis à aucun Armateur étranger de vendre ou de troquer dans les Ports de l'un des Contractans les prises qu'il auroit faites sur l'autre, ni de s'y radouber ou rétablir du dommage qu'il auroit souffert. Contre la teneur expresse dudit Traité, les Corsaires d'Alger, dont le Dey avoit

rompu la paix avec l'Etat, dans l'espérance de faire du butin, mouillèrent dans l'Isle de Wight & autres Ports du Royaume d'Angleterre. Cette liberté, qui leur fut accordée par les Anglois, parce qu'ils étoient Turcs, & qui leur eût certainement été refusée s'ils avoient été Chrétiens, leur facilita le moyen de croiser tantôt avec trois Vaisseaux devant le Texel, tantôt avec trois autres aux environs des bancs de la Flandre, & par conséquent de roder continuellement le long des Côtes de la République. Ce voisinage des Algériens, que les Anglois n'auroient pas dû favoriser, coûta aux Hollandois la perte de plusieurs de leurs Vaisseaux: sur quoi la République ayant porté ses plaintes au Gouvernement Anglois par son Ambassadeur, il ne crut pas devoir se brouiller avec les Algériens, pour rendre justice aux Hollandois.

Les Algériens eussent-ils été Chrétiens; les Anglois, quoique leurs alliés, n'auroient point violé leur Traité avec eux, en leur refusant un azile, d'où ils pouvoient, avec autant d'in-

justice que d'impunité, insulter aux Navires Hollandois. Tandis que, par le droit des Gens, ils pouvoient protéger les Hollandois leurs alliés, contre les Algériens leurs alliés, qui faisoient une Guerre injuste, ils ne se montroient pas seulement neutres. Les Chrétiens étoient toujours sacrifiés aux Turcs. En voulez-vous une preuve ?

En 1704, leurs Hautes-Puissances envoyèrent le Lieutenant - Amiral Kallenbourg, pour donner la chasse aux Corsaires d'Alger, qui, après avoir perfidement rompu la paix avec la République, avoient enlevé plusieurs vaisseaux Hollandois, & flétri des fers de l'esclavage tous les Matelots qu'ils y avoient trouvés. Il réunit sa Flotte à celle de l'Amiral Rooke, qui croisoit dans la Méditerranée. Le Vice-Amiral Wallenaer eut le bonheur, après un combat fort opiniâtre, de s'emparer d'un vaisseau Algérien, qu'il conduisit à la Flotte combinée, que le susdit Amiral Rooke commandoit en Chef. Celui-ci, sans aucun égard pour la neutralité, qu'il devoit au moins observer entre des Alliés en-

nemis les uns des autres , rendit non-seulement la liberté au Corsaire qui avoit été pris ; mais même pour prévenir que quelqu'un des vaisseaux Hollandois ne l'attaquât une seconde fois pendant son retour , il le fit escorter par un vaisseau de guerre Anglois , jusqu'à ce qu'il fût hors de la portée de la Flotte des Etats. C'est ainsi que , pour récompenser la Flotte Hollandoise , dont les forces navales n'avoient pas peu contribué à la prise de Gibraltar , l'Angleterre ne lui permit pas de poursuivre les perfides Algériens , & d'assurer le Commerce troublé de ses Marchands.

Ma plume , Mr , est enfin lassé de tracer cette longue suite d'injustices & de préférences indignes , que les Anglois ont toujours données aux Algériens sur les Hollandois. Peut-être trouveriez-vous que je passe les bornes de la Vérité , si je vous disois que les Hollandois sont redevables aux Anglois de ces diverses infractions de Traités , dont les Algériens se sont rendus coupables envers les Hollandois. Si cela n'est pas , du moins les

Anglois ont-ils mérité qu'on les en soupçonnât.

Souffrez , Mr , qu'avant de finir cette Lettre , qui n'est déjà que trop longue , j'arrête encore un moment vos yeux sur le tableau frappant des injustices dont les Anglois se sont rendus coupables dans la dernière guerre envers les Hollandois. Le titre d'Allié n'y fut guere respecté. Quelle multitude immense de vaisseaux ne furent pas conduits dans les différens Ports d'Angleterre ! Une liste complete de tous ces vaisseaux vous effrayeroit , Mr^s , & vous ne pourriez-vous empêcher de dire , quels plus grands maux les Anglois eussent-ils faits aux Hollandois, s'ils eussent été leurs ennemis ? Le souvenir en est encore tout sanglant dans l'esprit des Négocians & des Assureurs d'Amsterdam. Les fastes de la Nation les porteront jusqu'à la postérité la plus reculée. Combien de banqueroutes occasionnées , de ménages ruinés par ces pirateries des Anglois plus qu'Algériennes. Les vaisseaux Hollandois craignoient beaucoup moins la rencontre des Arma-

teurs François que celle des Armateurs Anglois. Du moins quelques traces d'humanité faisoient pardonner aux premiers les maux nécessaires que la guerre fait commettre, & que le tems force de dissimuler. Si, sur la demande des Etats - Généraux, quelques vaisseaux de la Nation ont été rendus, ce n'est qu'après bien des années consumées dans des Procès portés aux différentes Amirautés, pendant lesquelles les vaisseaux se pourrissoient dans les Ports, & leurs Cargaisons s'endommagoient extrêmement. Outre cette perte déjà considérable par elle-même, les propriétaires étoient encore condamnés à supporter les frais de la Justice, & à payer les Anglois qui avoient conduit & gardé pendant tout le tems les vaisseaux. Il eût beaucoup mieux valu pour les intéressés qu'on ne leur eût point rendu justice, puisque cette justice leur impoisoit des frais, dont ils n'étoient point dédommagés par la reddition de leurs vaisseaux qui n'étoient bons qu'à brûler, & de leurs cargaisons très-endommagées. En prenant les vaisseaux

Hollandois, sous le prétexte spécieux qu'ils étoient chargés de Marchandises ennemies, les Anglois donnoient atteinte au huitième article du Traité de Commerce conclu à Londres en 1674, entre la Grande-Bretagne & la République de Hollande. Voici ce que porte ledit article : *Tout ce qui sera trouvé être chargé dans les vaisseaux appartenans aux sujets des Seigneurs Etats, sera libre & inarrêtable ; quand même toute la cargaison, ou une partie d'icelle, appartiendrait en pleine propriété aux ennemis de Sa Majesté, excepté les marchandises de contrebande.* Je supprime, Mr, des réflexions, où ma juste indignation mettroit quelque chose de trop vif, contre une Nation si respectable par tant d'endroits, & à qui l'on n'a presque rien à reprocher que ses injustices envers les autres Nations, pour étendre son Commerce.

Après tant de monumens de perfidies, de violations de Traités, de guerres injustement entreprises, qui déposeront à l'avenir contre les Anglois, vous serez sans-doute surpris,

Mr ,
avec
si ét
qu'il
les re
leven
qui d
font
d'ap
les
tat
sou
de l
inco
con
mai
end
fon
s'en
rés
pié
Na
qui
&
rep
ma
blo
me

Mr, que les Hollandois ayent formé avec eux des engagemens si forts & si étroits, qu'il semble aujourd'hui qu'il ne soit plus en leur pouvoir de les rompre. Il ne m'appartient pas de lever d'une main téméraire le voile qui couvre les ressorts mystérieux qui font mouvoir les Etats. Mais je dirai d'après l'illustre Montesquieu, que les fautes que font les Hommes d'Etat ne sont pas toujours libres; que souvent ce sont des suites nécessaires de la situation où l'on est; & que les inconvéniens ont fait naître les inconvéniens. En effort la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, souvent se précipite, se confond par elle-même, s'enveloppe & s'embarrasse dans les propres subtilités, & les précautions lui sont un piège. On ne sauroit citer aucune Nation (je n'excepte pas même celles qui sont renommées par leur sagesse & leur politique) à qui l'on ne puisse reprocher d'avoir fait de fausses démarches, que la prudence même sembloit avoir dirigées; mais que l'événement a fait connoître pour ce qu'elles

étoient. C'est ainsi que Dieu régne sur tous les Peuples. Il veut leur faire sentir qu'ils sont assujettis à une force majeure ; qu'ils sont plus ou moins qu'ils ne pensent ; que leurs desseins sont suivis d'effets imprévus ; que comme ils ne sont point maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ils ne peuvent aussi prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer.

La Hollande ne s'est jettée entre les bras de l'Angleterre, que pour sauver sa Religion, & éviter l'oppression tyrannique dont elle se croyoit menacée par la France. Qu'est-il arrivé ? Dans l'Angleterre Protestante elle a trouvé, comme il paroît par les faits que j'ai rapportés ci-dessus, la plus cruelle ennemie de sa Religion, & sur-tout de son Commerce. Oui, Mr; ç'en est fait de la République ; j'ose dire même de toute l'Europe, si la France se trouve aujourd'hui impuissante à réprimer cette cupidité sans bornes de l'Angleterre. Si cette fiere Nation, asservissant la mer par ses Flottes impérieuses, détruit le Commerce de la France,

usur
pos
Cor
Fran
moo
un t
réco
que
étra
don
com
que
r-el
fem
dan
qui
Elle
me
peu
le c
ses
pés
pro
fals
pou
de
pa
Dé

usurpe sur elle le Canada & ses autres possessions en Amérique ; accrue du Commerce & des possessions de la France , croyez-vous , Mr, qu'elle se modérera elle-même ; qu'elle mettra un frein à son ambition ? L'ambition reconnoît-elle donc d'autres bornes que celles que lui prescrit une force étrangere ! Et si la force de la France, dont l'ame est le Commerce , succombe sous les efforts de l'Angleterre, quelle autre force l'Europe pourrat-elle lui opposer ? Ce n'est pas précisément la France que l'Angleterre hait dans la France ; c'est son Commerce qui fait l'objet de l'envie de sa rivale. Elle le hait dans les autres Nations a mesure de l'étendue qu'il a ; d'où l'on peut inférer que toutes les Nations qui le cultivent , deviendront tour-à-tour ses ennemies. Comme la France lui pèse plus qu'aucune autre Nation , elle profite cependant de l'aveuglement qui fascine encore les yeux de ses Alliés , pour détruire , s'il se peut , la Marine de France , & avec elle un des principaux ressorts de son Gouvernement. Délivrée une fois de la France , elle

tourneroit bientôt ses forces maritimes contre les autres Nations. Conternées & abattues par la terreur, stupides & comme dans le silence, elles n'oseroient jeter alors des regards fixes sur le Peuple Anglois; & perdant le courage, elles iroient au devant des fers qu'il leur présenteroit, & attendroient de sa patience & de ses bassesses quelque délai aux misères dont elles se verroient menacées. Il est à croire que la France conjurera l'orage, & qu'elle fera rentrer l'Angleterre dans cet état d'abaissement où il est nécessaire qu'elle soit réduite pour ne plus troubler l'Europe.

Le croiriez-vous, Mr? La haine des ennemis de la France commence à s'affoiblir & à reculer devant les injustices Angloises. Si l'on excepte le petit peuple, qui n'entre presque pour rien dans le Commerce de la République, les Négocians indignés des pertes qu'ils ont essuyées dans la dernière guerre, & que vraisemblablement ils essuyent encore dans la présente, ne souhaitent rien tant que l'abaissement de l'Angleterre. Si j'en
crois

trois
glete
doit
dois.
mer
touj
Nat.
Elles
n'est
relle
fon
tif p
port
visio
dire
terre
aux
que
serv
leur
que
serv
fera
bon
un
l'Eu
s'il
dest

Trois les Nouvelles publiques, l'Angleterre a déjà violé le respect qu'elle doit aux Pavillons Hollandois & Suédois. Sous prétexte de détruire le Commerce de la France, elle travaille toujours à détruire celui des autres Nations, soit neutres, soit alliées. Elles ont beau lui représenter que rien n'est plus conforme à l'équité naturelle, que de continuer avec la France son ennemie un Commerce très-lucratif pour elles, pourvu qu'elles n'exportent point dans ses ports des provisions de guerre & tout ce qui tend directement à la perpétuer. L'Angleterre s'est formé d'autres principes; auxquels elle veut les plier. Elle veut que, ministres de sa haine, instrumens serviles de sa grandeur, elles oublient leurs propres intérêts pour ne s'occuper que, des siens; & pour récompenser des services qu'elle exige d'elles, elle versera à pleines mains le mépris sur leurs bonnes qualités, & les opprimerà sous un joug de fer. Quel malheur pour l'Europe qu'il y ait une Angleterre; s'il faut que, pour remplir sa haute destinée, l'Angleterre lui donne la loi!

Inutilement la France travaille à étouffer tous les germes de discorde : l'Angleterre a résolu la guerre, & sa fureur veut de ses étincelles embraser toute l'Europe. Pour droit elle n'allègue, & ne peut alléguer que la supériorité de ses forces navales. Par une politique digne de Hobbes & de Machiavel, elle s'imagine qu'il lui est permis de prévenir l'accroissement des forces maritimes de la France. C'est dans un avenir très-éloigné qu'elle va chercher à cette Puissance des crimes imaginaires, pour avoir droit de lui déclarer la guerre & de lui faire tout le mal possible. Elle compte si peu sur les raisons exposées dans les Mémoires de ses Commissaires, qu'on lui entend dire tous les jours, que la France trouvera en elle un ennemi plus craint, plus conjuré contr'elle, que les Annibal, les Mithridate le furent autrefois contre Rome, tandis qu'elle s'occupera du soin de former une Marine.

Il n'est pas douteux, Mr, que toutes ces raisons & autres, dont les bornes d'une lettre ne m'ont pas permis de faire mention, n'ayent été présentes à

l'esp
qu'e
tièr
qu'e
que
d'au
que
ruin
& d
cell
vale
met
extr
don
elle
qui
men
la d
Fra
Eta
C'e
un
dép
leu
qui
qu
Ho
vir

l'esprit de leurs Hautes-Puissances ; qu'elles n'en ayent fait souvent la matière de leurs délibérations publiques ; qu'elles n'ayent compris parfaitement que leur alliance avec l'Angleterre est d'autant plus onéreuse pour la République, qu'elle l'engage dans des guerres ruineuses qui troublent son Commerce, & dont elle ne tire d'autre utilité que celle d'aggrandir de plus en plus sa rivale ; que cette barrière qu'elle a voulu mettre entr'elle & la France, lui devient extrêmement dispendieuse. Pourquoi donc, m'allez-vous dire, ne rompt-elle pas avec l'Angleterre une alliance qui lui est si préjudiciable ? Le dénouement de cette question se trouve dans la crainte extrême que lui inspire la France, de faire la conquête de ses Etats & de bouleverser sa Religion. C'est, je l'avoue, offrir à la Religion un grand sacrifice, que de le faire aux dépens de son propre Commerce. D'ailleurs, sans insister sur le désavantage, qui reviendroit à la France des conquêtes par lesquelles elle subjugueroit la Hollande, & en feroit une de ses Provinces, puisqu'assurément la Hollan-

de sans les Indes Orientales ne seroit
bonne qu'à noyer. Je vais hazarder ici
une réflexion, que j'ai empruntée de
l'Esprit des Loix, & qui, plus je la
médite, prend dans mon esprit un air
de vérité. Il est à croire que se joignant
à la modération naturelle du Prince,
qui a toujours préféré le titre de *Pacifi-
cateur* à celui de *Triomphateur*, &
qui certainement n'eût jamais com-
battu, si l'on n'eût pas irrité la vic-
toire dans ses bras, elle n'aura pas
peu contribué, trente ans après, à
cette paix qu'il a donnée à ses ennemis,
& dans laquelle on a vu un Roi victo-
rieux rendre toutes ses conquêtes pour
tenir sa parole, rétablir tous ses Alliés,
& devenir l'Arbitre de l'Europe par
son désintéressement plus encore que
par ses victoires. La voici tirée du Cha-
pitre VI de *l'Esprit des Loix Livre IX.*
où l'on traite de la force défensive des
Etats en général. Pour qu'un Etat
soit dans sa force, il faut que sa
grandeur soit telle, qu'il y ait un
rapport de la vitesse avec laquelle
on peut exécuter contre lui quelque
entreprise, & la promptitude qu'il

peut employer pour la rendre vaine
Comme celui qui attaque peut d'a-
bord paroître partout, il faut que
celui qui défend puisse se montrer
partout aussi, & par conséquent que
l'étendue de l'Etat soit médiocre,
afin qu'elle soit proportionnée au
degré de vitesse que la Nature a
donné aux Hommes pour se trans-
porter d'un lieu à un autre. . . . La
vraie puissance d'un Prince ne con-
siste pas tant dans la facilité qu'il a
à conquérir, que dans la difficulté
qu'il y a à l'attaquer; & si j'ose
parler ainsi, dans l'immutabilité de
sa condition. Mais l'aggrandissement
des Etats leur fait montrer de nou-
veaux côtés par où on peut les pren-
dre. Ainsi, comme les Monarques
doivent avoir de la sagesse pour au-
gmenter leur puissance, ils ne doi-
vent pas avoir moins de prudence
afin de la borner. En faisant cesser
les inconvéniens de la petitesse, il
faut qu'ils ayent toujours l'œil sur
les inconvéniens de la grandeur.

Réfléchissez à votre tour, Mr, sur
ce passage; & vous trouverez peut être

que les raisons politiques qu'il renferme, sont pour la Hollande une barriere beaucoup plus puissante contre la France, que celle que la République a obtenue par le Traité d'Utrecht. La Flandre ouverte de toutes parts pourroit-elle arrêter un Vainqueur en furie ? J'ai bien d'autres questions à examiner avec vous, comme la Souveraineté des Mers, cette source de tant d'injustices commises de la part des Anglois ; cette loi gênante que l'Angleterre impose à tous les Peuples de l'Europe, de ne point faire de commerce avec la France ; ces incursions inouïes, dans le sein de la paix, sur tous les Vaisseaux François. Si la matière par son abondance ne me force point à en faire un Livre, je la traiterai dans d'autres lettres. Vous ne tarderez pas d'être instruit du parti que j'aurai pris.

F I N.

&c.

qu'il renferme
une bar-
rière contre
la Républi-
que d'Utrecht.
Toutes parts
le vainqueur en
question à
de la Sou-
veraineté de
de la part
nante que
les Peu-
ples ont fait de
ces incur-
sions de la paix,
ois. Si la
ne me
vre, je la
Vous ne
du parti

